

RENAULT

Manuel de réparation

N.T. 2324A

Document de base : M.R. 307

SYSTEMES ANTIDEMARRAGE

77 11 177 220

JUIN 1995

Edition française

*Les Méthodes de Réparation prescrites par le constructeur, dans ce présent document, sont établies en fonction des spécifications techniques en vigueur à la date d'établissement du document.

Elles sont susceptibles de modifications en cas de changements apportés par le constructeur à la fabrication des différents organes et accessoires des véhicules de sa marque*.

Tous les droits d'auteur sont réservés à la Régie Nationale des Usines Renault S.A.

La reproduction ou la traduction même partielle du présent document ainsi que l'utilisation du système de numérotage de référence des pièces de rechange sont interdites sans l'autorisation écrite et préalable de la Régie Nationale des Usines Renault S.A.



Régie Nationale des Usines Renault S.A. 1995

SOMMAIRE

82	AVERTISSEUR	Page
	Système antidémarrage TIR	
	Généralités	82-1
	Identification	82-2
	 Système antidémarrage TIR 1^{ère} génération	
	Description	82-3
	Mise en route automatique du système antidémarrage	82-4
	Fonctionnement	82-5
	Remplacement d'un émetteur	82-5
	Procédure de resynchronisation	82-6
	Remplacement du boîtier décodeur seul	82-7
	Procédure d'apprentissage	82-7
	Remplacement d'une collection	82-8
	Remplacement du calculateur d'injection	82-9
	Particularités d'essai d'un calculateur d'injection	82-9
	Défaillance du système moteur tournant	82-10
	Procédure d'introduction du code de dépannage	82-10
	Branchement du boîtier décodeur	82-12
	Schéma de principe	82-13
	Nomenclature	82-14
	Branchement	82-14
	Diagnostic	82-15

82	AVERTISSEUR	Page
	Système antidémarrage TIR 2^{ème} génération	
	Description	82-21
	Mise en route automatique du système antidémarrage	82-22
	Fonctionnement	82-22
	Remplacement d'un émetteur	82-23
	Procédure de resynchronisation	82-23
	Remplacement du boîtier décodeur seul	82-25
	Procédure d'apprentissage	82-25
	Remplacement d'une collection	82-26
	Remplacement du calculateur d'injection	82-27
	Particularités d'essai d'un calculateur d'injection	82-28
	Défaillance du système moteur tournant	82-29
	Procédure d'introduction du code de dépannage	82-29
	Branchement du boîtier décodeur	82-31
	Schéma de principe	82-32
	Nomenclature	82-33
	Branchement	82-33
	Diagnostic	82-34
	 Diagnostic système antidémarrage TIR à code infrarouge évolutif	
	1 ^{ère} génération	82-40
	2 ^{ème} génération	82-46

GENERALITES

Désormais, 2 générations de système antidémarrage sont montées sur **Laguna**.

Selon leurs motorisations, elles seront équipées :

- d'un système antidémarrage TIR 1^{ère} génération (à code infrarouge évolutif) pour les moteurs **F, Z** et **N7Q 700**.
- d'un système antidémarrage TIR 2^{ème} génération pour le moteur **N7Q 704**.

Ces deux générations d'antidémarrage sont à code infrarouge évolutif, ce qui permet d'éviter qu'un éventuel copiage (du code infrarouge) puisse permettre le vol du véhicule.

Le code infrarouge transmis par l'un ou l'autre des émetteurs du véhicule sera donc différent à chaque appui sur la télécommande (code évolutif).

NOTA : le système TIR à code infrarouge évolutif peut être également monté sur les véhicules sans système antidémarrage. Le numéro d'identification du TIR est dans ce cas composé de 7 caractères au lieu de 5 (numéro inscrit dans la tête de clé). Les procédures de remplacement des têtes de clé de resynchronisation et d'apprentissage sont donc dans ce cas identiques à celles décrites dans cette note.

L'antidémarrage peut être activé soit à la condamnation des portes par le TIR, soit par une mise en route automatique du système (voir conditions page 82-4).

Selon la génération du système, son activation pourra être visualisée par :

- le clignotement du témoin injection (contact mis) sur les véhicules équipés du système antidémarrage 1^{ère} génération,
- le clignotement du voyant rouge situé sur le bouton de condamnation des portes sur les véhicules équipés du système antidémarrage 2^{ème} génération.

En cas de défaillance du système antidémarrage (TIR), un code de dépannage pourra être introduit, soit :

- à l'aide de la touche située en bout de la manette d'essuie-vitre, du témoin injection et de la pédale d'accélérateur pour les systèmes antidémarrage 1^{ère} génération,
- à l'aide du bouton de condamnation des portes (le côté n'a pas d'importance) et de son voyant rouge pour les systèmes antidémarrage 2^{ème} génération.

Ce code sera communiqué au dépanneur (à sa demande) par le réseau d'assistance local (selon pays, exemple **DELTA Assistance** au **05 05 15 15** pour la France).

Pour les système antidémarrage 1^{ère} génération, le dépanneur rentrera lui-même le code de dépannage sans le communiquer au client. Après avoir entré le code, le véhicule restera déprotégé jusqu'à la remise en état du système.

Pour les système antidémarrage 2^{ème} génération, le dépanneur devra communiquer le code de dépannage au client. Après avoir entré le code, le système antidémarrage se remettra en route environ 10 minutes après chaque coupure du contact.

NOTA : pour des raisons de confidentialité, aucune carte comportant le numéro de code de dépannage ne sera livrée avec le véhicule.

IDENTIFICATION

Ces systèmes antidémarrage peuvent être identifiés par la valise XR25. Après avoir mis le sélecteur ISO sur **S8**, taper le code **D39** (utiliser la fiche N° **39**).

Pour les systèmes antidémarrage 1^{ère} génération, le barregraphe **2 gauche** doit être allumé (antidémarrage 1).

Pour les systèmes antidémarrage 2^{ème} génération, le barregraphe **2 droit** doit être allumé (antidémarrage 2).

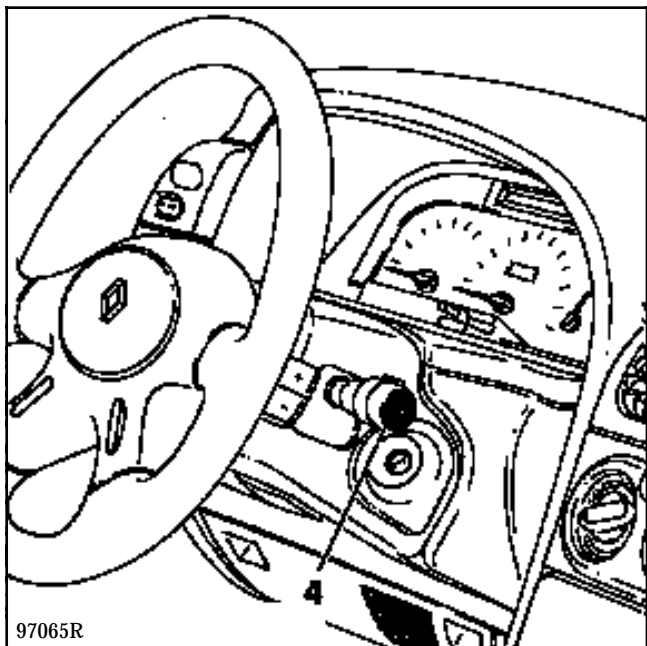
NOTA : sur les véhicules équipés de ces systèmes, le numéro d'identification du code infrarouge comportent 7 caractères au lieu de 5 (numéro inscrit dans la tête de clé).

DESCRIPTION DE L'ANTIDEMARRAGE TIR 1^{ère} GENERATION A CODE INFRAROUGE EVOLUTIF (monté sur les véhicules équipés des moteurs F, Z et N7Q 700)

Avec ce système, l'antidémarrage peut être activé soit à la condamnation des portes par le TIR, soit par une mise en route automatique.

Ce système comporte :

- 2 émetteurs spécifiques appariés à code évolutif différent.
- 1 témoin injection qui permet de :
 - signaler un défaut d'injection,
 - signaler un défaut du système antidémarrage moteur tournant (clignote en décélération et au ralenti),
 - d'entrer le code de dépannage.
- 1 touche (4) en bout de la manette d'essuie-vitre qui permet d'entrer le code de dépannage.



- 1 boîtier décodeur spécifique pouvant gérer 2 émetteurs à code évolutif différents et de façon indépendante équipés :
 - de deux connecteurs **15** et **18 voies**,
 - de nouvelles conditions de mise en route automatique,
 - d'un diagnostic par la valise XR25,
 - d'une extinction progressive des plafonniers après temporisation (selon équipement).

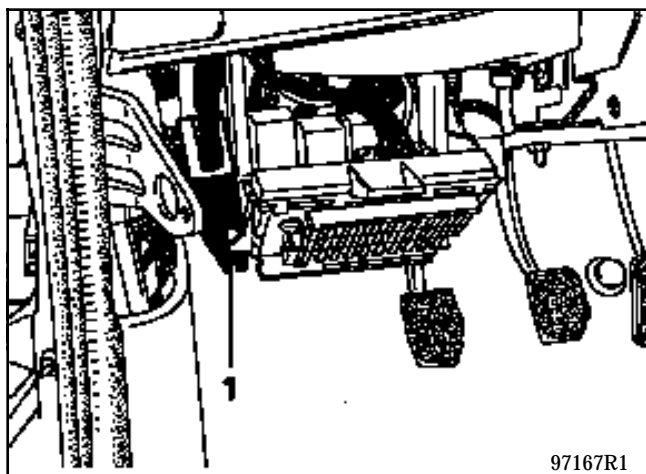
Il assure les fonctions suivantes :

- Le décodage du signal infrarouge venant de l'émetteur.
- La gestion du système antidémarrage en envoyant un code au calculateur d'injection afin d'autoriser ou d'interdire le démarrage du véhicule.
- La condamnation ou décondamnation des portes et du hayon.
- L'allumage temporisé du plafonnier (selon équipement) :
 - à l'ouverture d'une des portes (sans présence de + APC),
 - après un ordre de décondamnation des portes par la télécommande infrarouge.

La durée de la temporisation est d'environ 15 secondes. Elle est réinitialisée à chaque action sur le TIR (fermeture, ouverture) ainsi qu'à chaque ouverture manuelle d'une porte.

- L'extinction du plafonnier à l'apparition du + APC, toutes portes fermées et après la condamnation des portes par le TIR même si une temporisation est en cours.

Ce boîtier est situé sur le côté gauche du boîtier interconnexion habitacle (1).



MISE EN ROUTE AUTOMATIQUE DU SYSTEME ANTIDEMARRAGE

Dans le cas où les portes du véhicule n'ont pas été condamnées par le TIR, le système antidémarrage se mettra en route automatiquement (+ APC absent).

Conditions

1. Si après la coupure du contact les portes avant restent fermées, la mise en route automatique du système antidémarrage sera effective après 30 minutes si le + accessoires ou le + APC ne sont pas remis entre temps.
2. Si après la coupure du contact une des portes avant est ouverte, la mise en route automatique du système antidémarrage sera effective après 10 minutes (1 minute pour la Belgique et la Grande Bretagne) si le + accessoires ou le + APC ne sont pas remis entre temps.

La temporisation de 10 minutes (1 minute pour la Belgique et la Grande Bretagne) démarre à l'ouverture d'une des portes avant. Si une porte est déjà ouverte à la coupure du contact, la temporisation démarre immédiatement.

3. La mise en route automatique du système antidémarrage sera activée 10 minutes (1 minute pour la Belgique et la Grande Bretagne) après la décondamnation des portes par le TIR si le + accessoires ou le + APC ne sont pas activés entre temps.

RAPPEL :

- Pour démarrer le véhicule après une mise en route automatique du système antidémarrage, il sera nécessaire de condamner et de décondamner les portes avec le TIR.
- Pour démarrer le véhicule après un débranchement de la batterie (ou coupure du + AVC du boîtier décodeur), il sera nécessaire de décondamner les portes avec le TIR.
- L'activation du système antidémarrage (hors mise en route automatique) est réalisée à la condamnation des portes par le TIR.

ATTENTION : lorsque la batterie est peu chargée, la chute de tension, provoquée par la sollicitation du démarreur, peut réactiver l'antidémarrage.

FONCTIONNEMENT

Lors d'une information décondamnation des portes par le TIR, l'électronique du boîtier décodeur (1) identifie le code infrarouge reçu (code évolutif).

Si le code est reconnu, l'électronique du système décondamne les portes, et à la mise du contact envoie un code au calculateur par l'intermédiaire de la liaison codée.

A ce moment précis, plusieurs cas peuvent se présenter :

- Le calculateur d'injection n'a aucun code de référence en mémoire :
→ le code qui lui est envoyé s'inscrit dans sa mémoire.
- Le calculateur d'injection possède un code de référence dans sa mémoire :
→ le code qui lui est envoyé est comparé avec son code de référence.
→ s'il y a coïncidence des deux codes, le calculateur déverrouille l'injection et autorise le démarrage du moteur.
A la mise du contact, le témoin d'injection au tableau de bord clignote quelques secondes puis reste allumé fixe et s'éteint, témoignant ainsi du bon fonctionnement du système.
→ s'il n'y a pas coïncidence des deux codes, le calculateur laisse l'injection verrouillée afin d'interdire le démarrage du moteur.
A la mise du contact, le témoin d'injection clignote, le démarrage du véhicule n'est pas autorisé.

NOTA : toute manipulation sur la télécommande infrarouge restera inactive en présence du + APC ou dans le + accessoires.

REPLACEMENT D'UN EMETTEUR

L'émetteur est défaillant :

- Commander un émetteur pièce de rechange à l'aide du numéro inscrit dans la tête de clé (7 caractères) et procéder à une resynchronisation (voir procédure de resynchronisation).
- Dans le cas où le client veut être dépanné de suite, il est possible de lui monter une collection (boîtier décodeur plus 2 émetteurs) (voir remplacement d'une collection).

L'émetteur est perdu :

- Commander un émetteur pièce de rechange à l'aide du numéro inscrit dans la 2^{ème} tête de clé (7 caractères) ou sur l'étiquette code barre (normalement attachée avec les clés à la livraison du véhicule) et procéder à une resynchronisation (voir procédure de resynchronisation).
- Dans ce cas, prévoir aussi la commande de l'insert au numéro de la clé.

NOTA : dans le cas où il est impossible de retrouver le numéro des têtes de clé (2 clés perdues ainsi que l'étiquette code barre), il sera nécessaire de remplacer la collection complète (boîtier décodeur plus 2 émetteurs, plus calculateur d'injection).

ATTENTION : ce système ne peut pas fonctionner avec 3 télécommandes (le boîtier décodeur ne peut gérer que 2 codes évolutifs différents).

PROCEDURE DE RESYNCHRONISATION

Cette procédure sera utilisée en cas de remplacement d'un émetteur ou lorsque le code de l'émetteur ne sera plus dans la plage de réception du boîtier décodeur (plus de 1 000 appuis consécutifs dans le vide sur l'émetteur).

Ceci permet de remettre les 2 émetteurs en phase avec le boîtier décodeur (code évolutif).

IMPORTANT : pour que les deux TIR soient fonctionnels après une procédure de resynchronisation, il sera nécessaire de faire la manipulation avec les deux émetteurs même s'il y en avait qu'un de défaillant. Sinon, seul l'émetteur présent au moment de la procédure pourra fonctionner. Dans le cas d'un client loin de son domicile ayant avec lui un seul émetteur, il lui sera nécessaire de refaire faire une resynchronisation avec ses deux TIR à son retour.

La resynchronisation nécessite l'utilisation de la valise XR25 équipée de la cassette N° 14 et de la fiche diagnostic correspondante N° 39 ainsi que le numéro de code de dépannage du véhicule (à demander au réseau d'assistance local, exemple **DELTA Assistance** pour la France).

ATTENTION : cette procédure ne décode pas le calculateur d'injection (ni le boîtier décodeur).

1. Le système antidémarrage doit être activé (par la 2^{ème} télécommande ou par la mise en route automatique du système).
2. Brancher la valise XR25 sur la prise diagnostic (sélecteur ISO sur **S8**).
3. Mettre le contact et entrer le code **D39** sur la valise XR25 (le barregraphe **10 gauche** doit être allumé).

ATTENTION : si la batterie a été débranchée et que les portes n'ont pas pu être ensuite déverrouillées à l'aide d'un des TIR, il sera nécessaire d'attendre 15 minutes avant de procéder à la resynchronisation.

4. Taper le mode commande **G40*** et le numéro de code de dépannage du véhicule sur la valise et valider par la touche * (cette procédure ne décode pas le calculateur d'injection) :
 - si le numéro de code est correct, "bon" s'affiche sur la valise et le barregraphe **10 gauche** s'éteint,
 - si le numéro de code est incorrect, "def" s'affiche sur la valise et le barregraphe **10 gauche** reste allumé.

NOTA : vous avez droit à 3 essais pour introduire le code. Si au bout du 3^{ème} essai le code est invalide, il faudra attendre environ 15 minutes avant de renouveler un essai.

5. Couper le contact.
6. Appuyer plus de 2 secondes sur le bouton de condamnation des portes centralisées (le côté n'a pas d'importance). Les portes se condamnent et se décondamnent. A partir de cet instant, l'opérateur dispose de 15 secondes pour effectuer les deux opérations suivantes (7 et 8).
7. Appuyer 2 fois sur le 1^{er} émetteur en moins de 3 secondes (les portes se condamnent et se décondamnent après le 2^{ème} appui).
8. Appuyer 2 fois sur le 2^{ème} émetteur en moins de 3 secondes (les portes se condamnent et se décondamnent après le 2^{ème} appui).

ATTENTION : pour que le code infrarouge soit correctement transmis, il est impératif de bien orienter l'émetteur vers le récepteur pour effectuer les opérations 7 et 8. Si la procédure échoue, il sera nécessaire de recommencer depuis le départ.

RAPPEL : la resynchronisation du 2^{ème} émetteur se fera que si celui-ci est disponible. Sinon, le client devra refaire faire une resynchronisation complète avec ses 2 émetteurs pour que les 2 soient fonctionnels.

9. La procédure est terminée, débrancher la valise XR25 et vérifier le fonctionnement de la condamnation des portes et du système antidémarrage.

NOTA : l'utilisation du TIR pendant la procédure peut provoquer la coupure du dialogue valise/boîtier décodeur. Dans ce cas, retaper le code **D39** après son utilisation.

REPLACEMENT DU BOITIER DECODEUR SEUL

Un boîtier décodeur neuf n'est pas codé. Une fois monté sur le véhicule, il sera donc nécessaire de lui apprendre le code des 2 émetteurs pour qu'il soit opérationnel (voir procédure d'apprentissage).

NOTA : dans ce cas, il n'y a aucune intervention à faire sur le calculateur d'injection. Il conserve le même code antidémarrage.

IMPORTANT : lorsqu'un boîtier décodeur a appris le code des clés, il est impossible de le démemoriser ou de mémoriser un autre code à la place.

ATTENTION

Ne pas monter un boîtier décodeur 2^{ème} génération sur un véhicule équipé d'un système antidémarrage 1^{ère} génération.

Si un calculateur d'injection 1^{ère} génération apprend le code d'un boîtier décodeur 2^{ème} génération, il ne sera plus possible d'entrer un code de dépannage, ni de le démemoriser.

Il sera donc nécessaire, dans ce cas, de remplacer le calculateur d'injection et le boîtier décodeur.

Dans le cas contraire (montage d'un boîtier décodeur 1^{ère} génération sur un véhicule équipé d'un système antidémarrage 2^{ème} génération), il n'y a aucun risque de coder le calculateur d'injection (l'apprentissage du code reste impossible). Dans ce cas, remplacer seulement le boîtier décodeur.

Avant de commander un boîtier décodeur au magasin, vérifier s'il s'agit d'un système antidémarrage 1^{ère} ou 2^{ème} génération à l'aide de la valise XR25 (code D39 antidémarrage 1 ou 2).

PROCEDURE D'APPRENTISSAGE

Cette procédure ne peut être effectuée qu'une seule fois par boîtier décodeur. Tant que cette procédure n'a pas été faite, le démarrage du véhicule reste impossible (sauf si le calculateur d'injection n'est pas codé).

IMPORTANT : pour que le boîtier décodeur autorise le démarrage du véhicule, la procédure d'apprentissage doit être réalisée impérativement avec les 2 émetteurs.

NOTA : la valise XR25 peut être utilisée pour cette procédure mais n'est pas indispensable.

1. Le contact doit être coupé (sur la valise XR25 le barregraphe **19 droit** doit être allumé).
2. Appuyer plus de 2 secondes sur le bouton de condamnation des portes centralisée (le côté n'a pas d'importance). Les portes se condamnent et se décondamnent.

A partir de cet instant, l'opérateur dispose de 15 secondes pour effectuer les 2 opérations suivantes (3 et 4) (sur la valise XR25 le barregraphe **19 gauche** s'allume pendant ces 15 secondes).

3. Appuyer 2 fois sur le 1^{er} émetteur en moins de 3 secondes (les portes se condamnent et se décondamnent après le 2^{ème} appui).
4. Appuyer 2 fois sur le 2^{ème} émetteur en moins de 3 secondes (les portes se condamnent et se décondamnent après le 2^{ème} appui).
5. La procédure est terminée, vérifier le fonctionnement de la condamnation des portes et du système antidémarrage (le barregraphe **19 droit** doit être éteint).

ATTENTION : pour que le code infrarouge soit correctement transmis, il est impératif de bien orienter l'émetteur vers le récepteur pour effectuer les opérations 3 et 4. Si la procédure échoue, il sera nécessaire de recommencer depuis le départ.

REMARQUE : l'apparition du + APC entraîne la sortie de la procédure qui se visualise par la décondamnation des portes. Le boîtier décodeur se retrouve alors dans son état initial.

La procédure doit échouer si le 2^{ème} émetteur est identique ou incompatible avec le 1^{er}. On s'assure ainsi que les 2 émetteurs ont été appariés.

NOTA : l'utilisation du TIR pendant la procédure peut provoquer la coupure du dialogue valise/boîtier décodeur. Dans ce cas, retaper le code **D39** après son utilisation.

REPLACEMENT D'UNE COLLECTION (boîtier décodeur plus 2 émetteurs)

Dans le cas du remplacement d'une collection, il sera nécessaire :

- D'effacer l'ancien code mémorisé dans le calculateur d'injection en utilisant la procédure de dépannage (numéro de code à demander au réseau d'assistance local, exemple **DELTA Assistance** pour la France).
- D'apprendre les codes des 2 nouveaux émetteurs au nouveau boîtier décodeur (livré non codé) ainsi qu'au calculateur d'injection.

ATTENTION

Ne pas monter un boîtier décodeur 2^{ème} génération sur un véhicule équipé d'un système antidémarrage 1^{ère} génération.

Si un calculateur d'injection 1^{ère} génération apprend le code d'un boîtier décodeur 2^{ème} génération, il ne sera plus possible d'entrer un code de dépannage, ni de le mémoriser.

Il sera donc nécessaire dans ce cas de remplacer le calculateur d'injection et le boîtier décodeur.

Dans le cas contraire (montage d'un boîtier décodeur 1^{ère} génération sur un véhicule équipé d'un système antidémarrage 2^{ème} génération), il n'y a aucun risque de coder le calculateur d'injection (l'apprentissage du code reste impossible). Dans ce cas, remplacer seulement le boîtier décodeur.

Avant de commander un boîtier décodeur au magasin, vérifier s'il s'agit d'un système antidémarrage 1^{ère} ou 2^{ème} génération à l'aide de la valise XR25 (code D39 antidémarrage 1 ou 2).

1. Déposer le boîtier décodeur à remplacer.
2. Monter le nouveau boîtier décodeur.
3. Effacer l'ancien code mémorisé dans le calculateur d'injection en utilisant la procédure de dépannage et le numéro de code correspondant à l'ancienne collection (voir procédure d'introduction du code de dépannage).

IMPORTANT : dans ce cas, le code doit être **impérativement** introduit à l'aide de la touche en bout de la manette d'essuie-vitre et non par la valise XR25.

4. Apprendre les codes des 2 nouveaux émetteurs au boîtier décodeur (voir procédure d'apprentissage).

5. Apprendre le nouveau code au calculateur d'injection par la mise du contact (les portes doivent être décondamnées par le TIR).
6. La procédure est terminée, vérifier le bon fonctionnement de la condamnation des portes et du système antidémarrage.

REPLACEMENT DU CALCULATEUR D'INJECTION

Le calculateur d'injection est livré non codé. Il sera donc nécessaire de lui apprendre le code du système antidémarrage à son montage.

Il suffit d'effectuer les opérations suivantes :

- Décondamner les portes avec le TIR.
- Mettre le contact quelques secondes.
- Condamner les portes avec le TIR, la fonction antidémarrage est assurée.

NOTA : pour vérifier l'activation du système, condamner les portes avec le TIR de l'intérieur du véhicule et remettre le contact. Le témoin d'injection doit clignoter et le démarrage doit être impossible.

PARTICULARITES D'ESSAI D'UN CALCULATEUR D'INJECTION (pièce test)

ATTENTION : dans le cas d'un essai de calculateur d'injection non codé emprunté au magasin ou sur un autre véhicule (pièce test), il faut **IMPERATIVEMENT** que les portes soient verrouillées par le TIR lors du montage (et ne pas utiliser la télécommande infrarouge durant l'essai).

En effet, si les portes sont déverrouillées, la mise du contact provoque l'envoi de la trame codée du boîtier décodeur vers le calculateur d'injection (il se retrouve donc codé).

Pour éviter de mémoriser un code qui pourrait rendre inutilisable le calculateur d'injection après l'essai, il est nécessaire de verrouiller les portes avec le TIR. Ainsi la trame codée ne sera pas envoyée lors de la mise du contact (le calculateur restera donc non codé).

REMARQUE : tous les calculateurs d'injection montés sur ces véhicules peuvent être codés (y compris ceux montés sur véhicules sans système antidémarrage).

DEFAILLANCE DU SYSTEME MOTEUR TOURNANT

Si une défaillance du système est constatée par le calculateur d'injection moteur tournant, le témoin d'injection au tableau de bord clignotera en phase décélération et au ralenti (régime inférieur à 1 500 tr/min.).

ATTENTION : dans ce cas, après réparation, il sera nécessaire de procéder à l'effacement de la panne mémorisée dans le calculateur d'injection afin de permettre la remise en action du système antidémarrage.

1. Décondamner les portes avec le TIR.
2. Brancher la valise XR25 et prendre la fiche diagnostic correspondante au type d'injection du véhicule.
3. Mettre le contact. S'assurer de la bonne position du sélecteur ISO et taper le code de l'injection sur la valise.
4. Le barregraphe défaut "antidémarrage" doit être allumé fixe. Attendre contact mis que ce barregraphe clignote (\approx 70 secondes). Taper le code effacement mémoire G0** et couper le contact.
5. Condamner et décondamner les portes avec le TIR puis mettre le contact.
6. Couper le contact, condamner les portes avec le TIR et vérifier le bon fonctionnement du système antidémarrage.

REMARQUE : pour éviter d'éventuels problèmes de comportement du moteur, après avoir vidé les mémoires du calculateur d'injection, le faire tourner pendant 5 minutes au ralenti avant de rendre le véhicule au client (sauf si essai routier). Ceci permettra au calculateur d'injection de se recalibrer (voir M.R. 307 - chapitre "Injection").

NOTA : sur certaine génération de calculateur d'injection, la panne peut être effacée en débranchant la batterie. Dans ce cas, effectuer simplement les points 5 et 6.

PROCEDURE D'INTRODUCTION DU CODE DE DEPANNAGE (désormais réservée au dépanneur)

IMPORTANT : dans ce cas, le code doit être **impérativement** introduit à l'aide de la touche en bout de la manette d'essuie-vitre et non par la valise XR25.

Mettre le contact, le témoin d'injection clignote au tableau de bord (l'antidémarrage doit être actif).

Après avoir pris connaissance du numéro de code :

1. Appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur et la maintenir enfoncée, le témoin d'injection s'éteint.
2. Appuyer sur la touche ADAC un nombre de fois égal au premier chiffre du code, en contrôlant l'allumage du témoin d'injection lors de chaque appui.
3. Relâcher la pédale d'accélérateur, le témoin d'injection clignote.

Reproduire l'ensemble des opérations 1, 2, 3 pour introduire successivement les 3 autres chiffres du code.

A l'issue de l'introduction du code, le témoin d'injection doit s'allumer fixe puis s'éteindre. S'il clignote, le code est erroné. Couper le contact, puis renouveler la procédure d'introduction du code.

ATTENTION : vous avez droit à 3 essais pour introduire le code. Si au bout du 3^{ème} essai le code est invalide, il faudra attendre environ 15 minutes avant de renouveler un essai ou utiliser la valise XR25.

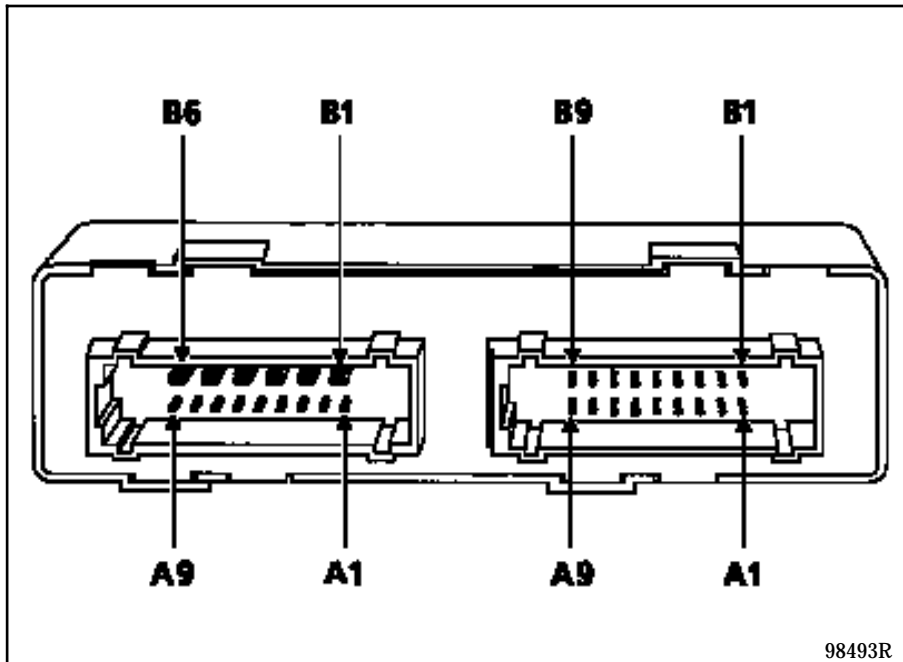
La méthode consiste à effacer la mémoire du calculateur d'injection par l'utilisation du code injection puis G0** (en transmission automatique, sélecteur sur parc ou neutre).

Lorsque la mémoire du calculateur d'injection est vidée, le code peut à nouveau être réintroduit manuellement.

Après avoir utilisé cette méthode, faire tourner le moteur du véhicule pendant 5 minutes au ralenti avant de rendre la voiture au client (sauf si essai routier). Ainsi le calculateur d'injection pourra se recalibrer et évitera au client d'éventuels problèmes de comportement du moteur (voir M.R. 307 - chapitre "Injection").

Une fois le code validé, le véhicule n'est plus protégé par la fonction antidémarrage, il s'utilise comme un véhicule classique.

BRANCHEMENT DU BOITIER DECODEUR



98493R

Connecteur 15 voies

Voie	Désignation
A1	+ Après contact
A2	Information ouverture porte
A3	Information fermeture porte
A4	Non utilisé
A5	Information prise diagnostic (ligne L)
A6	Non utilisé
A7	Non utilisé
A8	Non utilisé
A9	Non utilisé
B1	Fermeture portes
B2	Information codée vers calculateur d'injection
B3	Ouverture portes
B4	Information prise diagnostic (ligne K)
B5	+ Avant contact
B6	Masse

Connecteur 18 voies

Voie	Désignation
A1	Non utilisé
A2	+ Accessoires
A3	Entrée infrarouge
A4	Alimentation récepteur infrarouge
A5	Relevage lève-vitres*
A6	Réalimentation lève-vitres*
A7	Non utilisé
A8	Non utilisé
A9	Non utilisé
B1	Contacteurs de feuillure arrière**
B2	Contacteur de feuillure avant gauche
B3	Contacteur de feuillure avant droit
B4	Information ouverture portes/alarme**
B5	Information fermeture portes/alarme**
B6	Non utilisé
B7	Temporisation/plafonnier**
B8	Non utilisé
B9	Information codée vers voie B2 du connecteur 15 voies (selon câblage)***

* X56 haut de gamme équipé du relevage automatique des vitres

** Selon équipement

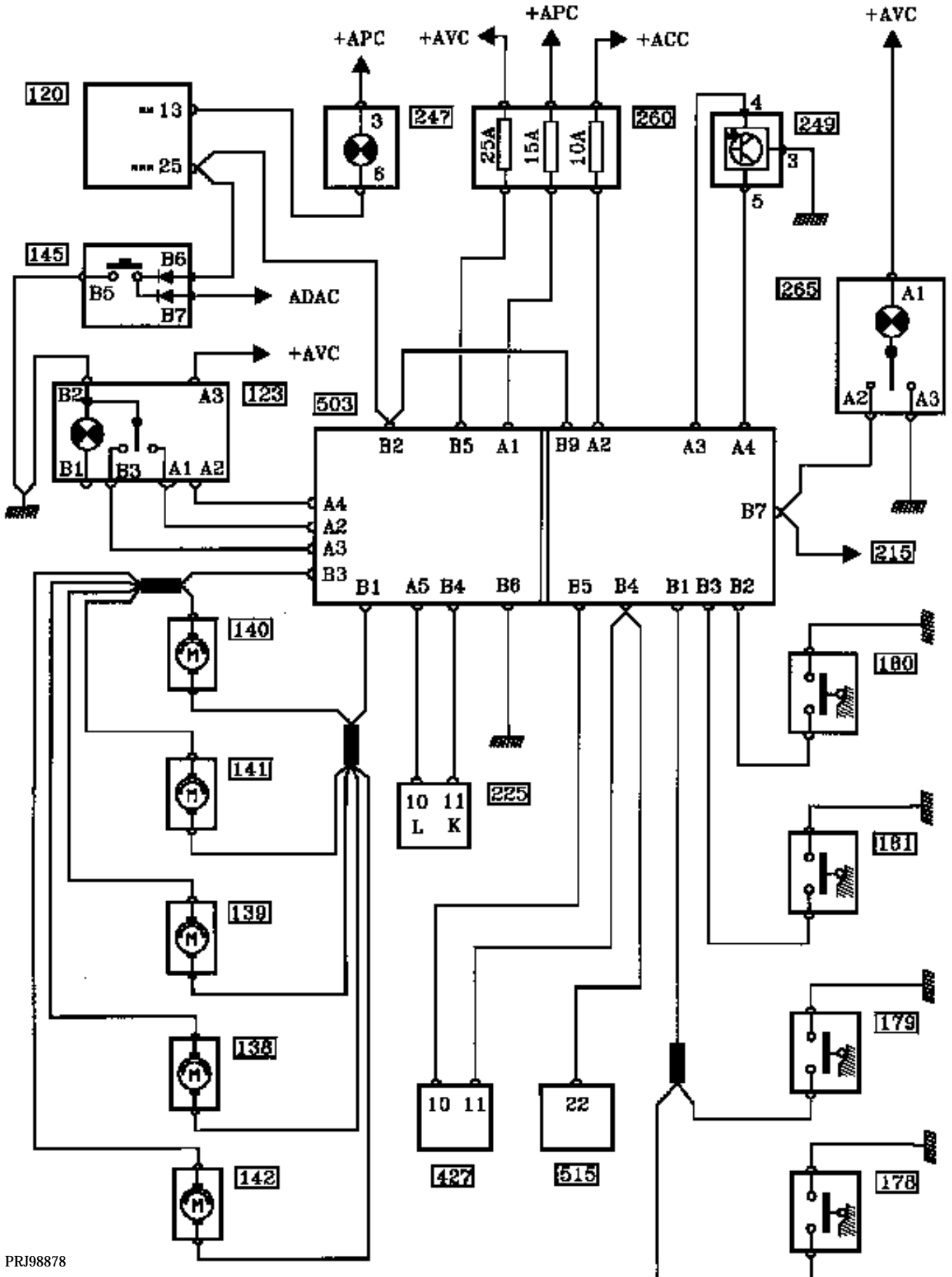
*** Non utilisé actuellement

AVERTISSEUR

Système antidémarrage TIR 1^{ère} génération

82

SCHEMA DE PRINCIPE (X56 haut de gamme)



PRJ98878

NOMENCLATURE

- 104** Contacteur de démarrage
- 120** Calculateur d'injection
- 123** Bouton de condamnation des portes
- 138** Moteur de condamnation de la porte arrière droite
- 139** Moteur de condamnation de la porte arrière gauche
- 140** Moteur de condamnation de la porte conducteur
- 141** Moteur de condamnation de la porte passager
- 142** Moteur de condamnation du hayon
- 145** Manette d'essuie-vitre
- 178** Contacteur de feuillure arrière droit
- 179** Contacteur de feuillure arrière gauche
- 180** Contacteur de feuillure conducteur
- 181** Contacteur de feuillure passager
- 215** Plafonnier arrière
- 225** Prise diagnostic
- 247** Témoin injection au tableau de bord
- 249** Transmetteur infrarouge
- 265** Console plafonnier
- 427** Boîtier alarme
- 503** Boîtier décodeur
- 515** Boîtier de mémorisation du siège conducteur

** 13 sur F3P et F3R
26 sur N7Q et Z7X

*** 10 sur F3P
25 sur F3R
35 sur N7Q et Z7X

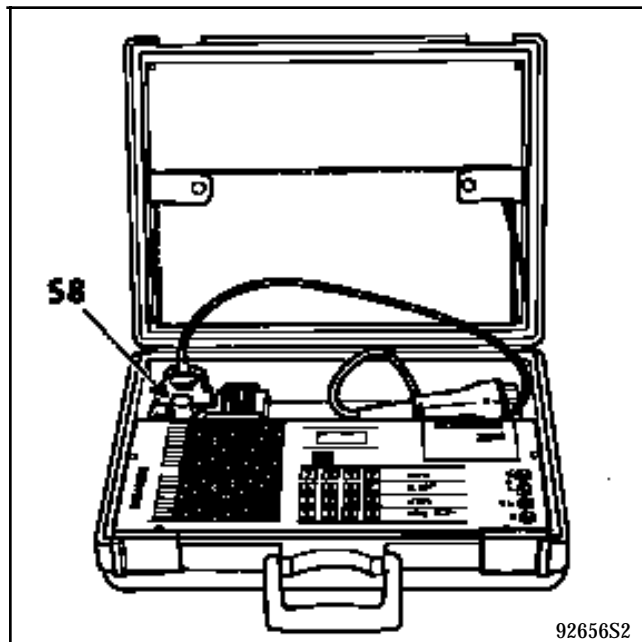
NOTA : sur les véhicules bas de gamme (sans temporisation plafonnier), l'éclairage intérieur ne passe pas par le boîtier décodeur.

DIAGNOSTIC

En cas de défaillance de ce système antidémarrage, il est possible de faire un diagnostic à l'aide de la valise XR25.

BRANCHEMENT

Utiliser la cassette N° 14 et la fiche diagnostic correspondante N° 39.



Brancher la valise sur la prise diagnostic.

Positionner le sélecteur ISO sur S8.

Entrer le code spécifique au système antidémarrage avec TIR D39.

DIAGNOSTIC




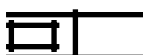
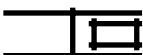






S8		D 3 9		1. tir
1				CODE PRESENT <input type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/> ANTIDEMARRAGE 1	CONFIGURATION DU CALCULATEUR (AFFICHAGE FIXE)		ANTIDEMARRAGE 2 <input type="checkbox"/>
3	<input type="checkbox"/> ANTIDEMARRAGE DIESEL 1			ELECTROVANNE (EV) DIESEL CODEE <input type="checkbox"/>
4	<input type="checkbox"/> FONCTIONALITE VOYANT (LED) ANTI-DEMARRAGE 1 SEULEMENT			
5	<input checked="" type="checkbox"/> + APC PRESENT			+ ACCESSOIRES PRESENT <input type="checkbox"/>
6				
7				
8	<input type="checkbox"/> SI <input checked="" type="checkbox"/> CONTACTEUR PRESENCE CLE SI <input type="checkbox"/> PAS DE CONTROLE	→	CLE INSEREE	<input type="checkbox"/>
9	<input type="checkbox"/> SI <input checked="" type="checkbox"/> CONTROLER SI <input type="checkbox"/> PAS DE CONTROLE	→	RELECTURE ACCUITTEMENT EV DIESEL	<input type="checkbox"/>
10	<input type="checkbox"/> ANTIDEMARRAGE ACTIF			
<h3>ANTI DEMARRAGE (TIR)</h3> <p>Effacement mémoire : G 0 ★★ Fin de diagnostic : G 1 3 ★</p>				
11	<input checked="" type="checkbox"/> AGIR SUR TIR (OUVERTURE) SIGNAL RECU	SIGNAL BON		<input type="checkbox"/>
12	<input type="checkbox"/> PRESENCE DE COUPURE ECLAIRAGE INTERIEUR APRES TIR (Optionnel suivant équipement)			<input type="checkbox"/>
13	<input type="checkbox"/> SI <input checked="" type="checkbox"/> contrôler → ETAT VOYANT SI <input type="checkbox"/> pas de contrôle ANTIDEMARRAGE			<input type="checkbox"/>
14	<input checked="" type="checkbox"/> AGIR SUR LA CDE : CPE DECONDAMNATION	CONDAMNATION		<input type="checkbox"/>
15	<input checked="" type="checkbox"/> AGIR SUR LE TIR (3 sec) OUVERTURE (Signal)	FERMETURE		<input type="checkbox"/>
16	<input checked="" type="checkbox"/> ACTION DES MOTEURS OUVERTURE (Mouvement)	FERMETURE		<input type="checkbox"/>
17	<input checked="" type="checkbox"/> AUTORISATION	LEVE-VITRE ELECTRIQUE (TIR) (AVEC ANTI-PINCEMENT)		RELEVAGE EN COURS <input type="checkbox"/>
18	<input checked="" type="checkbox"/> AVANT	CONTACTS PORTES (ALLUME SI PORTE OUVERTE)		ARRIERE <input type="checkbox"/>
19	<input type="checkbox"/> APPRENTISSAGE EN COURS			APPRENTISSAGE NON EFFECTUE <input type="checkbox"/>
20				MEMOIRE XR25 (0) <input type="checkbox"/>
				FRA

F111439

Les barregraphes sur fond de couleur représentent un défaut
Les barregraphes sur fond blanc représentent un état

Interprétation des barregraphes








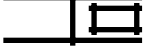
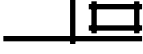



Barregraphe











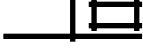

1 Droit 	<p>Code présent. Doit s'allumer après l'introduction du code D39 (rotateur ISO sur S8). Indique que la liaison est établie entre la valise XR25 et le boîtier décodeur.</p>
2 Gauche 	<p>Allumé s'il s'agit d'un système antidémarrage 1^{ère} génération (avec TIR à code infrarouge évolutif seulement)</p>
2 Droit 	<p>Allumé s'il s'agit d'un système antidémarrage 2^{ème} génération</p>
3 Gauche 	<p>Non utilisé</p>
3 Droit 	<p>Allumé s'il s'agit d'un système antidémarrage diesel 2^{ème} génération avec électrovanne codée</p>
4 Gauche 	<p>Allumé si la fonction voyant antidémarrage est configurée (G38*) (non utilisé actuellement)</p>
5 Gauche 	<p>Allumé si le + après contact est présent sur le boîtier décodeur</p>
5 Droit 	<p>Allumé si le + accessoires est présent sur le boîtier décodeur</p>
6 Gauche 	<p>Non utilisé</p>
6 Droit 	<p>Non utilisé</p>
7 Gauche 	<p>Non utilisé</p>

AVERTISSEUR

Système antidémarrage TIR 1^{ère} génération

82

8 Gauche 	Non utilisé
8 Droit 	Non utilisé
9 Gauche 	Non utilisé
9 Droit 	Non utilisé
10 Gauche 	Allumé si le système antidémarrage est actif
10 Droit 	Non utilisé
11 Gauche 	S'allume lors d'une impulsion sur le TIR. Il indique que l'émetteur fonctionne
11 Droit 	S'allume lors d'une impulsion sur le TIR si le code infrarouge est correct
12 Droit 	Non utilisé
13 Gauche 	Allumé si la fonction voyant antidémarrage est configurée (G38*) (non utilisé actuellement)
13 Droit 	Allumé si le voyant antidémarrage est allumé (reflète l'état du voyant) (non utilisé actuellement)
14 Gauche 	S'allume à la réception de l'information décondamnation des portes émise par le bouton de condamnation des portes centralisée

14 Droit 	S'allume à la réception de l'information condamnation des portes émise par le bouton de condamnation des portes centralisée
15 Gauche 	S'allume lors de l'envoi de l'information décondamnation des portes vers le boîtier alarme et siège mémorisé
15 Droit 	S'allume lors de l'envoi de l'information condamnation des portes vers le boîtier alarme
16 Gauche 	S'allume lors de l'envoi de l'information décondamnation des portes vers les micromoteurs de verrouillage
16 Droit 	S'allume lors de l'envoi de l'information condamnation des portes vers les micromoteurs de verrouillage
17 Gauche 	Allumé lorsque le relevage des vitres est autorisé (sur les véhicules haut de gamme équipés du relevage automatique seulement)
17 Droit 	S'allume lors d'une demande de relevage automatique des vitres par le TIR (appui > à 2 secondes à la condamnation) (sur les véhicules haut de gamme équipés du relevage automatique)
18 Gauche 	Allumé si une des portes avant est ouverte
18 Droit 	Allumé si une des portes arrière est ouverte (selon équipement)
19 Gauche 	Allumé ≈ 15 secondes pendant la procédure d'apprentissage ou de resynchronisation
19 Droit 	Allumé si le boîtier décodeur n'est pas codé (boîtier neuf)
20 Droit 	Fonction mémoire de la valise XR25

LISTE DES DIFFERENTS #

- #01** Lecture de la dernière commande des ouvrants
- 1 —> décondamnation
 - 2 —> condamnation
-
- #02** Source de la dernière commande des ouvrants
- 1 —> TIR
 - 2 —> bouton de condamnation des portes centralisée
-
- #06** Sélection de la temporisation plafonnier (configuration du boîtier décodeur)
- 0 —> pas de temporisation plafonnier
 - 1 —> avec temporisation plafonnier (fonctionnel sur véhicule haut de gamme seulement)
-
- #07** Sélection de l'extinction progressive du plafonnier (si # 06 =1 sur véhicule haut de gamme seulement)
- 0 —> pas d'extinction progressive
 - 1 —> avec extinction progressive

MODES COMMANDES G--*

Pour utiliser cette fonction, taper G sur le clavier de la valise XR25 puis le numéro de la commande choisi suivi d'une étoile.

- 03** Commande plafonnier (allume 3 fois le plafonnier sur véhicule haut de gamme seulement)
- 05** Commande voyant antidémarrage (allume 3 fois le voyant antidémarrage rouge si équipé)
- 06** Activation de l'information "décondamnation portes" vers le boîtier alarme et siège mémorisé
- 07** Activation de l'information "condamnation portes" vers le boîtier alarme
- 08** Commande de décondamnation des portes (actionne 3 fois les micromoteurs côté décondamnation)
- 09** Commande de condamnation des portes (actionne 3 fois les micromoteurs côté condamnation)
- 15** Relevage des vitres (sur les véhicules haut de gamme équipés du relevage automatique seulement)
- 38** Configuration voyant antidémarrage visualisée par le barregraphe 4 gauche (non utilisé actuellement)
 - 0 → non configuré
 - 1 → configuré } valider par * (l'activation se fera après l'utilisation du TIR)
- 40** Introduction du code de dépannage (le barregraphe 10 gauche doit être allumé et le contact mis).
Ce mode commande est utilisé pour la procédure de resynchronisation (voir page 6). Il ne permet pas de décodage du boîtier d'injection.

Taper le numéro de code de dépannage du véhicule sur la valise et valider par la touche * (couper et remettre le contact pour démarrer le véhicule).
Si le numéro de code est correct, "bon" s'affiche sur la valise et le barregraphe 10 gauche s'éteint.
Si le numéro de code est incorrect, "def" s'affiche sur la valise et le barregraphe 10 gauche reste allumé.

ATTENTION : vous avez droit à 3 essais pour introduire le code. Si au bout du 3^{ème} essai le code est invalide, il faudra attendre environ 15 minutes avant de renouveler un essai.
- 70** Lecture du numéro MPR (référence du boîtier décodeur)

DESCRIPTION DE L'ANTIDEMARRAGE TIR 2^{ème} GENERATION (monté sur les véhicules équipés des moteur N7Q 704)

Avec ce système, l'antidémarrage peut être activé soit à la condamnation des portes par le TIR, soit par une mise en route automatique.

Il se compose :

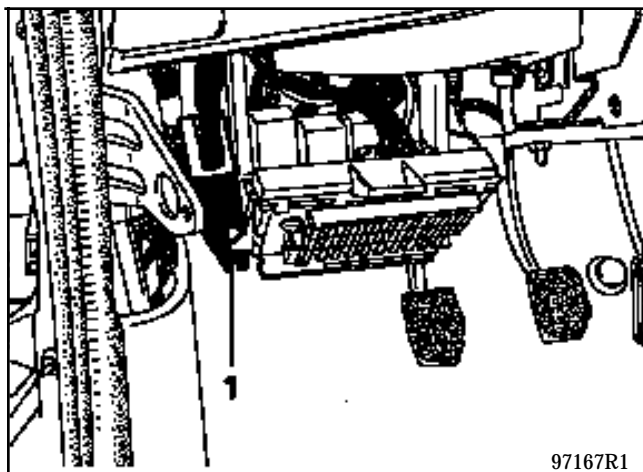
- De deux émetteurs spécifiques appariés à code évolutif différent.
- D'un voyant rouge antidémarrage (A) signalant l'activation du système (est aussi utilisé pour rentrer le code de dépannage).
- D'un témoin injection chargé de signaler un défaut d'injection ou une défaillance du système antidémarrage moteur tournant (clignote en décélération ou au ralenti).
- D'un bouton de condamnation des portes (B) permettant également de rentrer le code de dépannage.



- D'un boîtier décodeur spécifique (1) situé sur le côté gauche du boîtier interconnexion habitacle qui assure les fonctions suivantes :
 - le décodage du signal infrarouge venant de l'émetteur,
 - la gestion du système antidémarrage en envoyant un code au calculateur d'injection afin d'autoriser ou d'interdire le démarrage du véhicule,
 - la condamnation ou décondamnation des portes et du coffre,
 - l'allumage temporisé du plafonnier (selon équipement) :
 - à l'ouverture d'une des portes (sans présence de + APC),
 - après un ordre de décondamnation des portes par la télécommande infrarouge,

La durée de la temporisation est d'environ 15 secondes. Elle est réinitialisée à chaque action sur le TIR (fermeture, ouverture) ainsi qu'à chaque ouverture manuelle d'une porte.

- l'extinction du plafonnier à l'apparition du + APC, toutes portes fermées et après la condamnation des portes par le TIR même si une temporisation est en cours.



97167R1

MISE EN ROUTE AUTOMATIQUE DU SYSTEME ANTIDEMARRAGE

Dans le cas où les portes du véhicule n'ont pas été condamnées par le TIR, le système antidémarrage se mettra en route automatiquement (+ APC absent).

Conditions

1. Si après la coupure du contact les portes restent fermées, la mise en route automatique du système antidémarrage sera effective après 30 minutes si le + APC n'est pas remis entre temps.
2. Si après la coupure du contact une des portes est ouverte, la mise en route automatique du système antidémarrage sera effective après 10 minutes (1 minute pour la Belgique et la Grande Bretagne) si le + APC n'est pas remis entre temps.
La temporisation de 10 minutes (1 minute pour la Belgique et la Grande Bretagne) démarre à l'ouverture d'une des portes avant. Si une porte est déjà ouverte à la coupure du contact, la temporisation démarre immédiatement.
3. La mise en route automatique du système antidémarrage sera activée 10 minutes (1 minute pour la Belgique et la Grande Bretagne) après la décondamnation des portes par le TIR si le + APC n'est pas activé entre temps.

RAPPEL :

- Pour démarrer le véhicule après une mise en route automatique du système antidémarrage, il sera nécessaire de condamner et de décondamner les portes avec le TIR.
- Pour démarrer le véhicule après un débranchement de la batterie (ou coupure du + AVC du boîtier décodeur), il sera nécessaire de décondamner les portes avec le TIR.

- L'activation du système antidémarrage (hors mise en route automatique) est réalisée à la condamnation des portes par le TIR.

ATTENTION : lorsque la batterie est peu chargée, la chute de tension provoquée par la sollicitation du démarreur peut réactiver l'antidémarrage.

FONCTIONNEMENT

Lorsque le système antidémarrage est opérationnel (après condamnation des portes par le TIR ou après mise en route automatique), le voyant rouge antidémarrage clignote (clignotement lent).

Lors d'une information décondamnation des portes par le TIR, le boîtier décodeur (1) identifie le code infrarouge reçu (code évolutif).

Si le code est reconnu, l'électronique du système décondamne les portes, éteint le voyant rouge antidémarrage et à la mise du contact envoie un code au calculateur par l'intermédiaire de la liaison codée.

A ce moment précis, plusieurs cas peuvent se présenter :

- Le calculateur d'injection n'a aucun code de référence en mémoire :
→ le code qui lui est envoyé s'inscrit dans sa mémoire.
- Le calculateur d'injection possède un code de référence dans sa mémoire :
→ le code qui lui est envoyé est comparé avec son code de référence.

- s'il y a coïncidence des deux codes, le calculateur déverrouille l'injection et autorise le démarrage du moteur. A la mise du contact, le témoin d'injection et le voyant antidémarrage s'allument fixe quelques secondes et s'éteignent, témoignant ainsi du bon fonctionnement du système.
- s'il n'y a pas coïncidence des deux codes, le calculateur laisse l'injection verrouillée afin d'interdire le démarrage du moteur. A la mise du contact, le témoin d'injection s'allume quelques secondes et s'éteint tandis que le voyant rouge antidémarrage clignote (clignotement rapide). Le démarrage du véhicule n'est pas autorisé.

NOTA : toute manipulation sur la télécommande infrarouge restera inactive en présence du + APC ou du + accessoires.

REPLACEMENT D'UN EMETTEUR

L'émetteur est défaillant :

- Commander un émetteur pièce de rechange à l'aide du numéro inscrit dans la tête de clé (7 caractères) et procéder à une resynchronisation (voir procédure de resynchronisation).
- Dans le cas où le client veut être dépanné de suite, il est possible de lui monter une collection (boîtier décodeur plus 2 émetteurs) (voir remplacement d'une collection).

L'émetteur est perdu :

- Commander un émetteur pièce de rechange à l'aide du numéro inscrit dans la 2^{ème} tête de clé (7 caractères) ou sur l'étiquette code barre (normalement attachée avec les clés à la livraison du véhicule) et procéder à une resynchronisation (voir procédure de resynchronisation).

- Dans ce cas, prévoir aussi la commande de l'insert au numéro de la clé.

NOTA : dans le cas où il est impossible de retrouver le numéro des têtes de clé (2 clés perdues ainsi que l'étiquette code barre), il sera nécessaire de remplacer la collection complète (boîtier décodeur plus 2 émetteurs, plus calculateur d'injection).

ATTENTION : ce système ne peut pas fonctionner avec 3 télécommandes (le boîtier décodeur ne peut gérer que 2 codes évolutifs différents).

PROCEDURE DE RESYNCHRONISATION

Cette procédure sera utilisée en cas de remplacement d'un émetteur ou lorsque le code de l'émetteur ne sera plus dans la plage de réception du boîtier décodeur (plus de 1 000 appuis consécutifs dans le vide sur l'émetteur).

Ceci permet de remettre les 2 émetteurs en phase avec le boîtier décodeur (code évolutif).

IMPORTANT : pour que les deux TIR soient fonctionnels après une procédure de resynchronisation, il sera nécessaire de faire la manipulation avec les 2 émetteurs même s'il y en avait qu'un de défaillant. Sinon, seul l'émetteur présent au moment de la procédure pourra fonctionner. Dans le cas d'un client loin de son domicile ayant avec lui un seul émetteur, il lui sera nécessaire de refaire faire une resynchronisation avec ses 2 TIR à son retour.

Pour effectuer cette procédure, il sera nécessaire de rentrer le code de dépannage du véhicule.

Le numéro de code de dépannage est à demander au réseau d'assistance local (selon pays, exemple **DELTA Assistance** pour la France) à l'aide du numéro inscrit dans la tête de clé (7 caractères).

ATTENTION : cette procédure ne décode pas le calculateur d'injection (ni le boîtier décodeur).

1. Le système antidémarrage doit être activé (par la 2^{ème} télécommande ou par la mise en route automatique du système), le voyant rouge antidémarrage clignote.
2. Mettre le contact.
3. Rentrer le code de dépannage à l'aide du bouton de condamnation des portes et de son voyant rouge (voir procédure d'introduction du code de dépannage).

NOTA : le code peut aussi être entré à l'aide de la valise XR25, fonction **G40***.

ATTENTION : si la batterie a été débranchée et que les portes n'ont pas pu être ensuite déverrouillées à l'aide d'un des TIR, il sera nécessaire d'attendre 15 minutes avant de procéder à la resynchronisation.

4. Couper le contact.
5. Appuyer plus de 2 secondes sur le bouton de condamnation des portes centralisées (les portes se condamnent et se décondamnent).

A partir de cet instant, l'opérateur dispose de 15 secondes (visualisées par l'allumage fixe du voyant rouge antidémarrage) pour effectuer les deux opérations suivantes (6 et 7).
6. Appuyer 2 fois sur le 1^{er} émetteur en moins de 3 secondes (les portes se condamnent et se décondamnent après le 2^{ème} appui).
7. Appuyer 2 fois sur le 2^{ème} émetteur en moins de 3 secondes (les portes se condamnent et se décondamnent après le 2^{ème} appui).

ATTENTION : pour que le code infrarouge soit correctement transmis, il est impératif de bien orienter l'émetteur vers le récepteur pour effectuer les opérations 6 et 7. Si la procédure échoue, il sera nécessaire de recommencer depuis le départ.

RAPPEL : la resynchronisation du 2^{ème} émetteur se fera que si celui-ci est disponible. Sinon, le client devra refaire faire une resynchronisation complète avec ses 2 émetteurs pour que les 2 soient fonctionnels.

8. La procédure est terminée, vérifier le bon fonctionnement de la condamnation des portes et du système antidémarrage.

NOTA : l'utilisation du TIR pendant la procédure peut provoquer la coupure du dialogue valise/boîtier décodeur. Dans ce cas, retaper le code **D39** après son utilisation.

REPLACEMENT DU BOITIER DECODEUR SEUL

Un boîtier décodeur neuf n'est pas codé. Une fois monté sur le véhicule, il sera donc nécessaire de lui apprendre le code des 2 émetteurs pour qu'il soit opérationnel (voir procédure d'apprentissage).

NOTA : dans ce cas, il n'y a aucune intervention à faire sur le calculateur d'injection. Il conserve le même code antidémarrage.

IMPORTANT : lorsqu'un boîtier décodeur a appris le code des clés, il est impossible de le démemoriser ou de mémoriser un autre code à la place.

ATTENTION

Ne pas monter un boîtier décodeur 2^{ème} génération sur un véhicule équipé d'un système antidémarrage 1^{ère} génération.

Si un calculateur d'injection 1^{ère} génération apprend le code d'un boîtier décodeur 2^{ème} génération, il ne sera plus possible d'entrer un code de dépannage, ni de le démemoriser.

Il sera donc nécessaire, dans ce cas, de remplacer le calculateur d'injection et le boîtier décodeur.

Dans le cas contraire (montage d'un boîtier décodeur 1^{ère} génération sur un véhicule équipé d'un système antidémarrage 2^{ème} génération), il n'y a aucun risque de coder le calculateur d'injection (l'apprentissage du code reste impossible). Dans ce cas, remplacer seulement le boîtier décodeur.

Avant de commander un boîtier décodeur au magasin, vérifier s'il s'agit d'un système antidémarrage 1^{ère} ou 2^{ème} génération à l'aide de la valise XR25 (code D39 antidémarrage 1 ou 2).

PROCEDURE D'APPRENTISSAGE

Cette procédure ne peut être effectuée qu'une seule fois par boîtier décodeur. Tant que cette procédure n'a pas été faite, le démarrage du véhicule reste impossible (sauf si le calculateur d'injection n'est pas codé).

IMPORTANT : pour que le boîtier décodeur autorise le démarrage du véhicule, la procédure d'apprentissage doit être réalisée impérativement avec les 2 émetteurs.

NOTA : la valise XR25 peut être utilisée pour cette procédure mais n'est pas indispensable.

1. Le contact doit être coupé (sur la valise XR25 le barregaphe **19 droit** doit être allumé).
2. Appuyer plus de 2 secondes sur le bouton de condamnation des portes centralisées (le côté n'a pas d'importance). Les portes se condamnent et se décondamnent.

A partir de cet instant, l'opérateur dispose de 15 secondes pour effectuer les 2 opérations suivantes (3 et 4) (sur la valise XR25 le barregaphe **19 gauche** s'allume pendant ces 15 secondes).
3. Appuyer 2 fois sur le 1^{er} émetteur en moins de 3 secondes (les portes se condamnent et se décondamnent après le 2^{ème} appui).
4. Appuyer 2 fois sur le 2^{ème} émetteur en moins de 3 secondes (les portes se condamnent et se décondamnent après le 2^{ème} appui).
5. La procédure est terminée, vérifier le fonctionnement de la condamnation des portes et du système antidémarrage (le barregaphe **19 droit** doit être éteint).

ATTENTION : pour que le code infrarouge soit correctement transmis, il est impératif de bien orienter l'émetteur vers le récepteur pour effectuer les opérations 3 et 4. Si la procédure échoue, il sera nécessaire de recommencer depuis le départ.

REMARQUE : l'apparition du + APC entraîne la sortie de la procédure qui se visualise par la décondamnation des portes. Le boîtier décodeur se retrouve alors dans son état initial.

La procédure doit échouer si le 2^{ème} émetteur est identique ou incompatible avec le 1^{er}. On s'assure ainsi que les 2 émetteurs ont été appariés.

NOTA : l'utilisation du TIR pendant la procédure peut provoquer la coupure du dialogue valise/boîtier décodeur. Dans ce cas, retaper le code **D39** après son utilisation.

REPLACEMENT D'UNE COLLECTION (boîtier décodeur plus 2 émetteurs)

Dans le cas du remplacement d'une collection, il sera nécessaire :

- D'apprendre les codes des 2 nouveaux émetteurs au boîtier décodeur (livré non codé).
- D'effacer l'ancien code mémorisé dans le calculateur d'injection en utilisant la procédure de dépannage (avec le numéro de code de l'ancienne collection à demander au réseau d'assistance local, exemple **DELTA Assistance** pour la France).

IMPORTANT : pour que l'effacement de l'ancien code (mémorisé dans le calculateur d'injection) puisse être réalisé, il est impératif de suivre la procédure décrite ci-dessous dans l'ordre.

En effet, le code du calculateur d'injection pourra être effacé avec le code de dépannage (grâce au numéro de l'ancienne collection) que si le boîtier décodeur monté sur le véhicule a appris un code différent (ce qui est le cas dans la procédure qui suit).

NOTA : si le code de dépannage est introduit alors que le boîtier décodeur possède le même code que le calculateur d'injection, celui-ci ne se décodera pas.

ATTENTION

Ne pas monter un boîtier décodeur 2^{ème} génération sur un véhicule équipé d'un système antidémarrage 1^{ère} génération.

Si un calculateur d'injection 1^{ère} génération apprend le code d'un boîtier décodeur 2^{ème} génération, il ne sera plus possible d'entrer un code de dépannage, ni de le mémoriser.

Il sera donc nécessaire, dans ce cas, de remplacer le calculateur d'injection et le boîtier décodeur.

Dans le cas contraire (montage d'un boîtier décodeur 1^{ère} génération sur un véhicule équipé d'un système antidémarrage 2^{ème} génération), il n'y a aucun risque de coder le calculateur d'injection (l'apprentissage du code reste impossible). Dans ce cas, remplacer seulement le boîtier décodeur.

Avant de commander un boîtier décodeur au magasin, vérifier s'il s'agit d'un système antidémarrage 1^{ère} ou 2^{ème} génération à l'aide de la valise XR25 (code D39 antidémarrage 1 ou 2).

1. Déposer le boîtier décodeur.
2. Monter le nouveau boîtier décodeur en lieu et place.
3. Apprendre les codes des 2 nouveaux émetteurs au boîtier décodeur (livré non codé) (voir procédure d'apprentissage).
4. Portes du véhicule condamnées par le TIR, effacer l'ancien code mémorisé dans le calculateur d'injection en utilisant la procédure de dépannage et le numéro de code correspondant à l'ancienne collection (voir la procédure d'introduction du code de dépannage).

NOTA : à l'aide de la valise XR25, il est possible de vérifier que le calculateur d'injection a bien été décodé (en diagnostic injection).

Après avoir branché la valise XR25 sur la prise diagnostic, prendre la fiche N° 27, la sélection ISO sur **S8**, taper le code **D13** :

- le barregraphe **2 droit** (antidémarrage) doit être allumé et après avoir tapé *22, l'inscription "2 def" doit apparaître sur l'afficheur de la valise. L'effacement est alors réussi.
- si l'afficheur indique "1 def" cela signale une anomalie sur la ligne codée. Dans ce cas, réparer et recommencer la procédure.
- si le barregraphe **2 droit** (antidémarrage) est éteint et que l'afficheur indique "bon" (*22), cela indique que le code du calculateur d'injection n'a pas été effacé. Dans ce cas, vérifier la conformité du numéro de code de dépannage, décondamner et recondamner les portes avec le TIR et refaire la procédure de dépannage.

5. Apprendre le code de la nouvelle collection au calculateur d'injection :

- Décondamner les portes avec le TIR.
- Mettre le contact.

NOTA : à l'aide de la valise XR25 et de la fiche diagnostic N° 27 (sélecteur ISO sur **S8**, code **D13**), vérifier que le calculateur d'injection a bien appris le code. Le barregraphe **2 droit** (antidémarrage) doit être éteint et après avoir tapé *22 l'afficheur de la valise doit indiquer "bon". Le codage du calculateur d'injection a bien été réalisé.

6. La procédure est terminée, vérifier le bon fonctionnement de la condamnation des portes et du système antidémarrage.

REPLACEMENT DU CALCULATEUR D'INJECTION

Le calculateur d'injection est livré non codé. Il sera donc nécessaire de lui apprendre le code du système antidémarrage à son montage.

Il suffit d'effectuer les opérations suivantes :

- Décondamner les portes avec le TIR.
- Mettre le contact quelques secondes.
- Condamner les portes avec le TIR, la fonction antidémarrage est assurée.

NOTA : pour vérifier l'activation du système, condamner les portes avec le TIR de l'intérieur du véhicule (le voyant rouge antidémarrage doit clignoter) et mettre le contact. Le voyant rouge antidémarrage doit clignoter plus rapidement et le démarrage doit être impossible.

PARTICULARITES D'ESSAI D'UN CALCULATEUR D'INJECTION (pièce test)

ATTENTION : dans le cas d'un essai de calculateur d'injection non codé emprunté au magasin ou sur un autre véhicule (pièce test), il faut IMPERATIVEMENT que le fusible de condamnation des portes ait été retiré lors du montage (ne pas le remettre en place tant que le calculateur d'essai est monté sur le véhicule).

Le fait de retirer ce fusible (qui alimente le boîtier décodeur) permet de démarrer le véhicule sans risque de coder le calculateur d'injection.

L'essai peut être alors réalisé.

Après l'essai, si le calculateur doit être rendu au magasin, il sera impératif de le déposer avant de remettre le fusible condamnation des portes en place.

Si le calculateur doit rester sur le véhicule, remettre le fusible en place et apprendre le code antidémarrage au calculateur d'injection (voir remplacement du calculateur d'injection).

Contrôle

Si le calculateur d'essai doit être rendu au magasin, il est possible (avant sa dépose) de vérifier à l'aide de la valise XR25 et de la fiche N° 27 que celui-ci ne s'est pas codé pendant l'essai (exemple fausse manipulation).

Brancher la valise XR25, mettre le sélecteur rotatif sur **S8** et taper le code **D13**.

Le barregraphe **2 droit** (antidémarrage) doit être allumé et après avoir tapé *22, l'inscription "2 def" doit apparaître sur l'afficheur de la valise.

Ceci indique que le calculateur d'injection n'est pas codé, il peut être rendu au magasin.

Si le barregraphe **2 droit** (antidémarrage) est éteint et qu'après avoir tapé *22 l'inscription "bon" apparaît sur l'afficheur de la valise, cela indique que le calculateur a appris le code du système antidémarrage (fausse manipulation).

Dans ce cas, le calculateur devra être décodé avant d'être rendu au magasin.

La procédure de décodage du calculateur d'injection consiste à remplacer le boîtier décodeur du véhicule par un autre boîtier décodeur avec un code différent (avec son émetteur) et de rentrer le code de dépannage du véhicule (numéro de code de dépannage à demander au réseau d'assistance local (exemple **DELTA Assistance** pour la France) à l'aide du numéro inscrit dans la tête de clé du véhicule.

Contact coupé, mettre en lieu et place du boîtier décodeur d'origine du véhicule, un boîtier décodeur codé avec un numéro différent (la procédure ne fonctionne pas ; avec un boîtier décodeur non codé ou codé avec le même numéro que l'injection).

Décondamner et condamner les portes du véhicule à l'aide du TIR utilisé pour le décodage (si vous n'avez pas de TIR, attendre 5 minutes).

Mettre le contact, le voyant rouge de l'antidémarrage clignote (clignotement rapide).

Entrer le code de dépannage du véhicule (numéro correspondant au numéro de clé d'origine).

Après avoir entré le code de dépannage, le voyant rouge clignote à nouveau. Sur la valise XR25, on doit lire alors "2 def" sur l'afficheur (en **D13** fiche N° 27).

Ce qui indique que le calculateur d'injection à bien été décodé.

- Couper le contact, déposer le calculateur décodé et le rendre au magasin.
- Remonter le calculateur et le boîtier décodeur sur le véhicule.

REMARQUE : lors d'un contrôle d'injection à la valise XR25 (fiche N° 27, code **D13**), pendant un essai de calculateur non codé, il est normal que le barregraphe **2 droit** soit allumé (*22 → 2 def = calculateur non codé).

Calculateur emprunté sur un autre véhicule équipé de l'antidémarrage (si disponible)

Afin d'éviter des procédures de codage et de décodage du calculateur d'injection, il sera plus simple d'emprunter sur un autre véhicule de même caractéristique :

- son calculateur d'injection,
- son boîtier décodeur,
- sont TIR.

Après l'essai, remonter les pièces décrites ci-dessus sur leur véhicule d'origine.

DEFAILLANCE DU SYSTEME MOTEUR TOURNANT

Si une défaillance du système est constatée par le calculateur d'injection moteur tournant, le témoin d'injection au tableau de bord clignotera en phase décélération et au ralenti (régime inférieur à 1 500 tr/min.).

ATTENTION : dans ce cas, après réparation, il sera nécessaire de procéder à l'effacement de la panne mémorisée dans le calculateur d'injection en débranchant la batterie (environ 30 secondes), afin de permettre la remise en action du système antidémarrage.

NOTA : cette panne peut être visualisée par la valise XR25 (fiche N° 27).

Brancher la valise XR 25.

Mettre le sélecteur rotatif sur **S8** et taper le code **D13**.

La panne peut être visualisée par le barregraphe **2 droit**.

Après avoir tapé *22, l'inscription "1 def" sur l'afficheur de la valise indique une anomalie sur la ligne codée.

PROCEDURE D'INTRODUCTION DU CODE DE DEPANNAGE

Avec ce système antidémarrage, la procédure d'introduction du code de dépannage est gérée par le boîtier décodeur.

L'entrée de ce code sera réalisée à l'aide du bouton de condamnation des portes et du voyant rouge du système antidémarrage.

Le code de dépannage ne peut être introduit que si le système antidémarrage est actif. Le voyant rouge doit clignoter à la mise du contact (clignotement rapide).

ATTENTION : si la batterie, le boîtier décodeur ou le fusible de condamnation des portes ont été débranchés et que les portes n'ont pas pu être déverrouillées et reverrouillées par le TIR, il sera nécessaire d'attendre environ 5 minutes avant de pouvoir entrer le code.

Après avoir pris connaissance du numéro de code de dépannage (à demander au réseau d'assistance local, exemple **DELTA Assistance** pour la France).

1. Contact coupé, le voyant rouge de l'antidémarrage doit clignoter (clignotement lent).
2. Mettre le contact, le témoin d'injection s'allume environ 3 secondes puis s'éteint tandis que le voyant rouge de l'antidémarrage clignote plus rapidement.
3. Appuyer de façon continue sur le bouton de condamnation des portes (le côté n'a pas d'importance), le voyant rouge s'éteint.
4. Sans lâcher le bouton, le voyant s'allume cycliquement (toutes les 1,5 secondes) afin de générer un comptage.
Compter le nombre d'allumage du voyant rouge et relâcher le bouton lorsque la valeur du 1^{er} chiffre du numéro de code de dépannage est atteinte.
5. Appuyer à nouveau sur le bouton de condamnation.
Compter le nombre d'allumage du voyant rouge et relâcher la touche lorsque la valeur du 2^{ème} chiffre du numéro de code de dépannage est atteinte.
6. Reproduire l'opération 5 pour introduire successivement les deux derniers chiffres du numéro de code de dépannage.

A l'issue de l'introduction du 4^{ème} chiffre du code de dépannage :

- Si le code est bon, le démarrage du moteur est possible.
Le voyant rouge de l'antidémarrage doit s'allumer fixe environ 3 secondes, s'éteindre environ 3 secondes et se rallumer fixe pendant environ 30 secondes.

Ce cycle d'allumage du voyant se répètera à chaque remise du contact tant que le véhicule sera déprotégé (jusqu'à environ 10 minutes après coupure du contact). Ceci permet de rappeler au client que son véhicule n'est plus protégé.

Le véhicule sera de nouveau protégé soit :

- environ 10 minutes après la coupure du contact (mise en route automatique),
 - après avoir condamné les portes par le TIR,
 - après débranchement de la batterie.
- Si le code est erroné, le démarrage du moteur reste impossible.

Le voyant rouge de l'antidémarrage et le témoin injection clignotent.

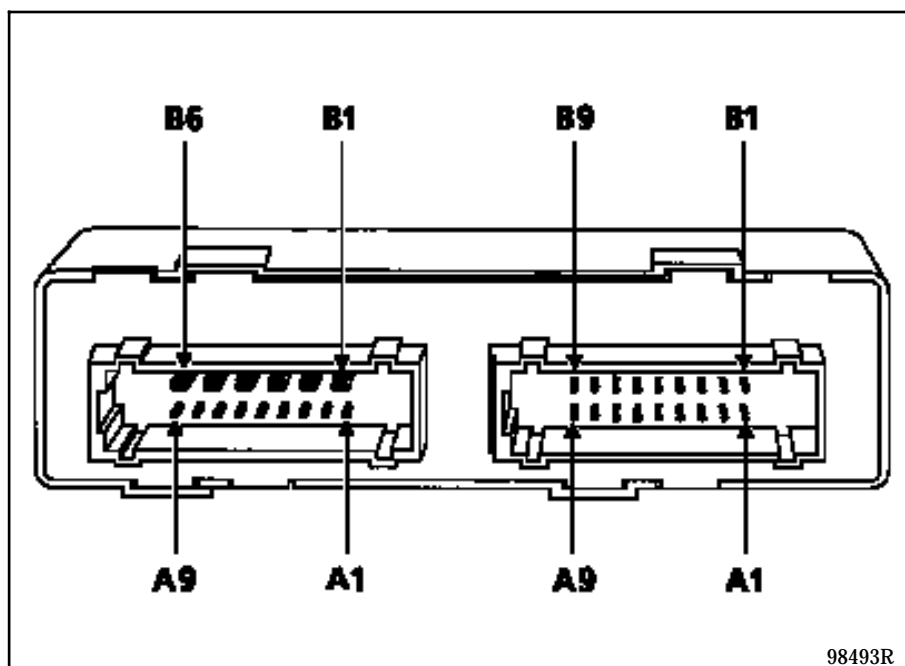
Couper le contact, puis renouveler la procédure d'introduction du code.

ATTENTION : vous avez droit à 3 essais pour introduire le code. Si au bout du 3^{ème} essai le code est invalide, il faudra attendre 5 minutes environ avant de renouveler un essai.

Quand cette temporisation est écoulée, couper et remettre le contact, 3 tentatives sont à nouveau autorisées.

RAPPEL : cette procédure ne décode pas le calculateur d'injection, elle autorise seulement le démarrage du véhicule.

BRANCHEMENT DU BOITIER DECODEUR



Connecteur 15 voies

Voie	Désignation
A1	+ Après contact
A2	Information ouverture porte
A3	Information fermeture porte
A4	Voyant rouge antidémarrage
A5	Information prise diagnostic (ligne L)
A6	Non utilisé
A7	Non utilisé
A8	Non utilisé
A9	Non utilisé
B1	Fermeture portes
B2	Information codée vers ordinateur d'injection
B3	Ouverture portes
B4	Information prise diagnostic (ligne K)
B5	+ Avant contact
B6	Masse

Connecteur 18 voies

Voie	Désignation
A1	Non utilisé
A2	+ Accessoires
A3	Entrée infrarouge
A4	Alimentation récepteur infrarouge
A5	Relevage lève-vitres*
A6	Réalimentation lève-vitres*
A7	Non utilisé
A8	Non utilisé
A9	Non utilisé
B1	Contacteurs de feuillure arrière**
B2	Contacteur de feuillure avant gauche
B3	Contacteur de feuillure avant droit
B4	Information ouverture portes/alarme**
B5	Information fermeture portes/alarme**
B6	Non utilisé
B7	Temporisation/plafonnier**
B8	Non utilisé
B9	Information codée vers voie B2 du connecteur 15 voies (selon câblage)***

* X56 haut de gamme équipé du relevage automatique des vitres

** Selon équipement

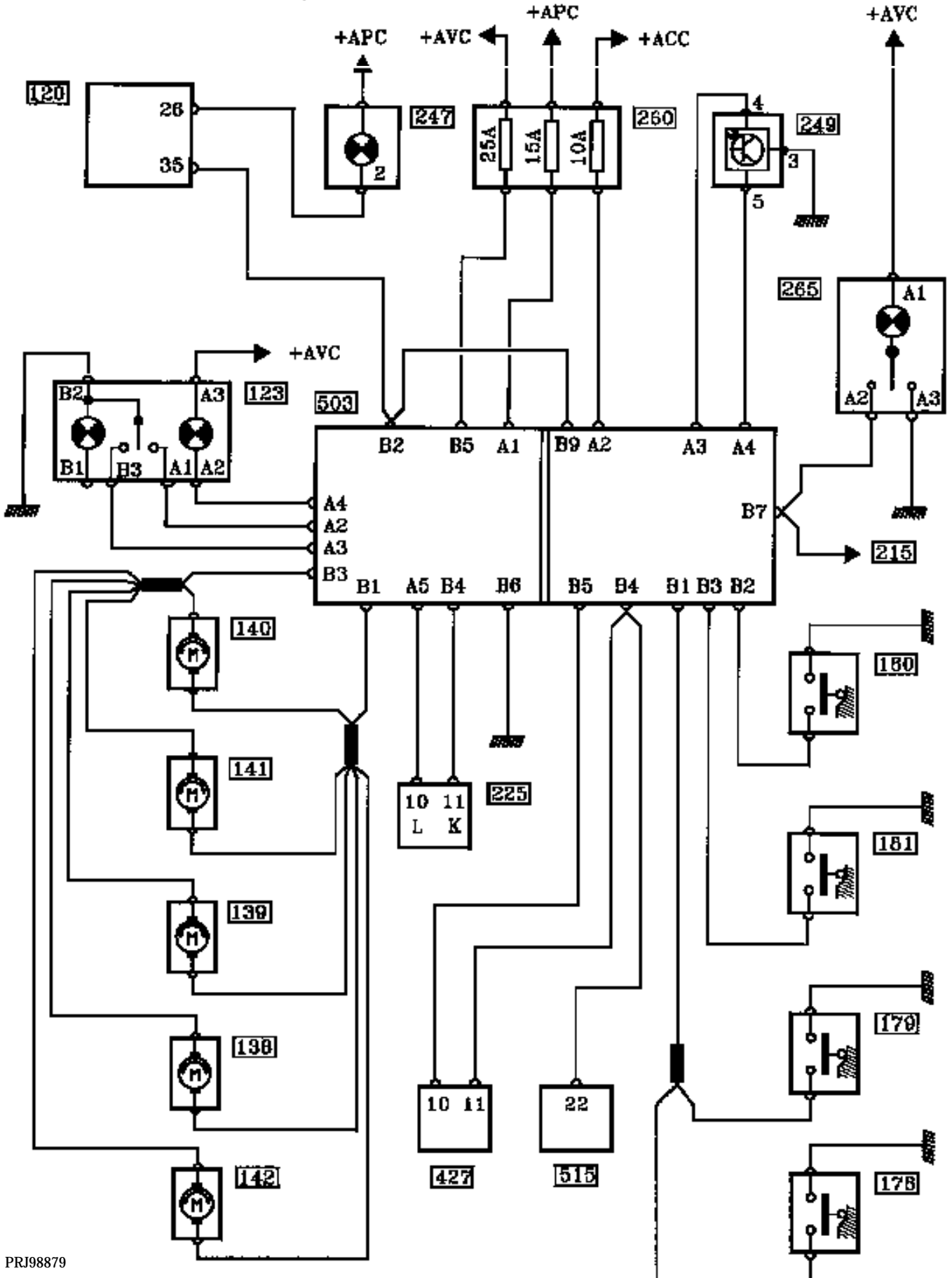
*** Non utilisé actuellement

AVERTISSEUR

Système antidémarrage TIR 2^{ème} génération

82

SCHEMA DE PRINCIPE (X56 haut de gamme)



PR98879

NOMENCLATURE

- 104 Contacteur de démarrage
- 120 Calculateur d'injection
- 123 Bouton de condamnation des portes
- 138 Moteur de condamnation de la porte arrière droite
- 139 Moteur de condamnation de la porte arrière gauche
- 140 Moteur de condamnation de la porte conducteur
- 141 Moteur de condamnation de la porte passager
- 142 Moteur de condamnation du hayon
- 178 Contacteur de feuillure arrière droit
- 179 Contacteur de feuillure arrière gauche
- 180 Contacteur de feuillure conducteur
- 181 Contacteur de feuillure passager
- 215 Plafonnier arrière
- 225 Prise diagnostic
- 247 Témoin injection au tableau de bord
- 249 Transmetteur infrarouge
- 265 Console plafonnier
- 427 Boîtier alarme
- 503 Boîtier décodeur
- 515 Boîtier de mémorisation du siège conducteur

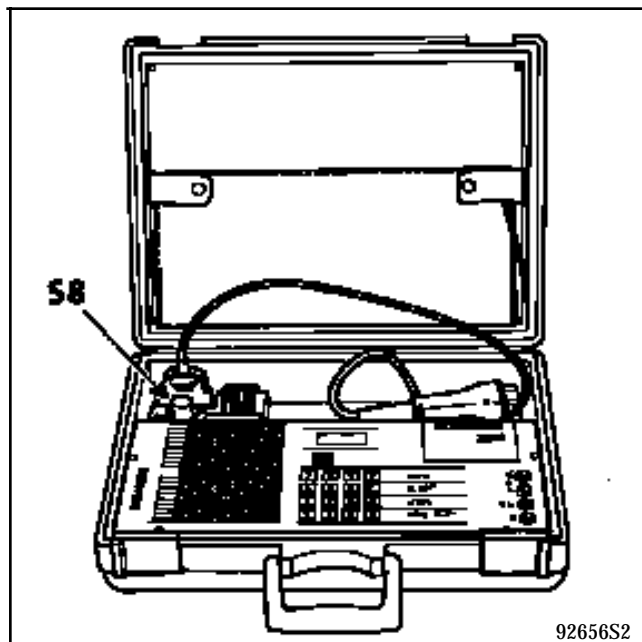
NOTA : sur les véhicules bas de gamme (sans temporisation plafonnier), l'éclairage intérieur ne passe pas par le boîtier décodeur.

DIAGNOSTIC

En cas de défaillance de ce système antidémarrage, il est possible de faire un diagnostic à l'aide de la valise XR25.

BRANCHEMENT

Utiliser la cassette N° 14 et la fiche diagnostic correspondante N° 39.



Brancher la valise sur la prise diagnostic.

Positionner le sélecteur ISO sur **S8**.

Entrer le code spécifique au système antidémarrage avec TIR **D39**.

DIAGNOSTIC

S8
D 3 9
1. tir

1		CODE PRESENT <input type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/> ANTIDEMARRAGE 1	<input type="checkbox"/> ANTIDEMARRAGE 2
3	<input type="checkbox"/> ANTIDEMARRAGE DIESEL 1	<input type="checkbox"/> CONFIGURATION DU CALCULATEUR (AFFICHAGE FDCE) <input type="checkbox"/> ELECTROVANNE (EV) DIESEL CODEE
4	<input type="checkbox"/> FONCTIONALITE VOYANT (LED) ANTI-DEMARRAGE 1 SEULEMENT	
5	<input type="checkbox"/> + APC PRESENT	<input type="checkbox"/> + ACCESSOIRES PRESENT
6		
7		
8	<input type="checkbox"/> SI <input type="checkbox"/> CONTACTEUR PRESENCE CLE <input type="checkbox"/> PAS DE CONTROLE	→ CLE INSEREE <input type="checkbox"/>
9	<input type="checkbox"/> SI <input type="checkbox"/> CONTROLLER <input type="checkbox"/> PAS DE CONTROLE	→ RELECTURE ACQUITTEMENT EV DIESEL <input type="checkbox"/>
10	<input type="checkbox"/> ANTIDEMARRAGE ACTIF	

ANTI DEMARRAGE (TIR)

Effacement mémoire : G 0 **
Fin de diagnostic : G 1 3 *

11	<input type="checkbox"/> AGIR SUR TIR (OUVERTURE) SIGNAL RECU SIGNAL BON	<input type="checkbox"/>
12	<input type="checkbox"/> PRESENCE DE COUPURE ECLAIRAGE INTERIEUR APRES TIR (Optionnel suivant équipement)	<input type="checkbox"/>
13	<input type="checkbox"/> SI <input type="checkbox"/> contrôler → ETAT VOYANT <input type="checkbox"/> pas de contrôle ANTIDEMARRAGE	<input type="checkbox"/>
14	<input type="checkbox"/> AGIR SUR LA CDE : CPE DECONDAMNATION CONDAMNATION	<input type="checkbox"/>
15	<input type="checkbox"/> AGIR SUR LE TIR (3 sec) OUVERTURE (Signal) FERMETURE	<input type="checkbox"/>
16	<input type="checkbox"/> ACTION DES MOTEURS OUVERTURE (Mouvement) FERMETURE	<input type="checkbox"/>
17	<input type="checkbox"/> AUTORISATION	<input type="checkbox"/> LEVE-VITRE ELECTRIQUE (TIR) (AVEC ANTI-PINCEMENT) <input type="checkbox"/> RELEVAGE EN COURS
18	<input type="checkbox"/> AVANT	<input type="checkbox"/> CONTACTS PORTES (ALLUME SI PORTE OUVERTE) <input type="checkbox"/> ARRIERE
19	<input type="checkbox"/> APPRENTISSAGE EN COURS	<input type="checkbox"/> APPRENTISSAGE NON EFFECTUE
20		<input type="checkbox"/> MEMOIRE XR25 (0) <input type="checkbox"/>




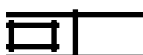
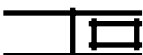






FRA

F111439

Les barregraphes sur fond de couleur représentent un défaut
Les barregraphes sur fond blanc représentent un état

Interprétation des barregraphes








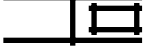
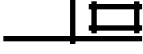



Barregraphe











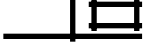

1 Droit 	<p>Code présent. Doit s'allumer après l'introduction du code D39 (rotateur ISO sur S8). Indique que la liaison est établie entre la valise XR25 et le boîtier décodeur.</p>
2 Gauche 	<p>Allumé s'il s'agit d'un système antidémarrage 1^{ère} génération (avec TIR à code infrarouge évolutif seulement)</p>
2 Droit 	<p>Allumé s'il s'agit d'un système antidémarrage 2^{ème} génération</p>
3 Gauche 	<p>Non utilisé</p>
3 Droit 	<p>Allumé s'il s'agit d'un système antidémarrage diesel 2^{ème} génération avec électrovanne codée</p>
4 Gauche 	<p>Non utilisé pour les systèmes antidémarrage 2^{ème} génération (ne pas en tenir compte)</p>
5 Gauche 	<p>Allumé si le + après contact est présent sur le boîtier décodeur</p>
5 Droit 	<p>Allumé si le + accessoires est présent sur le boîtier décodeur</p>
6 Gauche 	<p>Non utilisé</p>
6 Droit 	<p>Non utilisé</p>
7 Gauche 	<p>Non utilisé</p>

AVERTISSEUR

Système antidémarrage TIR 2^{ème} génération

82

8 Gauche 	Non utilisé
8 Droit 	Non utilisé
9 Gauche 	Non utilisé
9 Droit 	Non utilisé
10 Gauche 	Allumé si le système antidémarrage est actif
10 Droit 	Non utilisé
11 Gauche 	S'allume lors d'une impulsion sur le TIR. Il indique que l'émetteur fonctionne
11 Droit 	S'allume lors d'une impulsion sur le TIR si le code infrarouge est correct
12 Droit 	Non utilisé
13 Gauche 	Non utilisé pour les systèmes antidémarrage 2 ^{ème} génération (ne pas en tenir compte)
13 Droit 	Allumé si le voyant antidémarrage est allumé (reflète l'état du voyant) (ne s'allume pas lors du clignotement lent)
14 Gauche 	S'allume à la réception de l'information décondamnation des portes émise par le bouton de condamnation des portes centralisée

<p>14 Droit</p> 	<p>S'allume à la réception de l'information condamnation des portes émise par le bouton de condamnation des portes centralisée</p>
<p>15 Gauche</p> 	<p>S'allume lors de l'envoi de l'information décondamnation des portes vers le boîtier alarme et siège mémorisé</p>
<p>15 Droit</p> 	<p>S'allume lors de l'envoi de l'information condamnation des portes vers le boîtier alarme</p>
<p>16 Gauche</p> 	<p>S'allume lors de l'envoi de l'information décondamnation des portes vers les micromoteurs de verrouillage</p>
<p>16 Droit</p> 	<p>S'allume lors de l'envoi de l'information condamnation des portes vers les micromoteurs de verrouillage</p>
<p>17 Gauche</p> 	<p>Allumé lorsque le relevage des vitres est autorisé (sur les véhicules haut de gamme équipés du relevage automatique seulement)</p>
<p>17 Droit</p> 	<p>S'allume lors d'une demande de relevage automatique des vitres par le TIR (appui > à 2 secondes à la condamnation) (sur les véhicules haut de gamme équipés du relevage automatique)</p>
<p>18 Gauche</p> 	<p>Allumé si une des portes avant est ouverte</p>
<p>18 Droit</p> 	<p>Allumé si une des portes arrière est ouverte (selon équipement)</p>
<p>19 Gauche</p> 	<p>Allumé ≈ 15 secondes pendant la procédure d'apprentissage ou de resynchronisation</p>
<p>19 Droit</p> 	<p>Allumé si le boîtier décodeur n'est pas codé (boîtier neuf)</p>
<p>20 Droit</p> 	<p>Fonction mémoire de la valise XR25</p>

LISTE DES DIFFERENTS #

#01 Lecture de la dernière commande des ouvrants

- 1 —> décondamnation
- 2 —> condamnation

#02 Source de la dernière commande des ouvrants

- 1 —> TIR
- 2 —> bouton de condamnation des portes centralisée

#06 Sélection de la temporisation plafonnier (configuration du boîtier décodeur)

- 0 —> pas de temporisation plafonnier
- 1 —> avec temporisation plafonnier (fonctionnel sur véhicule haut de gamme seulement)

#07 Sélection de l'extinction progressive du plafonnier (si # 06 =1 sur véhicule haut de gamme seulement)

- 0 —> pas d'extinction progressive
- 1 —> avec extinction progressive

MODES COMMANDES G--*

Pour utiliser cette fonction, taper G sur le clavier de la valise XR25 puis le numéro de la commande choisi suivi d'une étoile.

- 03** Commande plafonnier (allume 3 fois le plafonnier sur véhicule haut de gamme seulement)
- 05** Commande voyant antidémarrage (allume 3 fois le voyant antidémarrage rouge)
- 06** Activation de l'information "décondamnation portes" vers le boîtier alarme et siège mémorisé
- 07** Activation de l'information "condamnation portes" vers le boîtier alarme
- 08** Commande de décondamnation des portes (actionne 3 fois les micromoteurs côté décondamnation)
- 09** Commande de condamnation des portes (actionne 3 fois les micromoteurs côté condamnation)
- 15** Relevage des vitres (sur les véhicules haut de gamme équipés du relevage automatique seulement)
- 40** Introduction du code de dépannage (le barregraphe 10 gauche doit être allumé et le contact mis). Ce mode commande peut être utilisé pour la procédure de resynchronisation (voir page 82-23). Il ne permet pas de décodage du boîtier d'injection.

Taper le numéro de code de dépannage du véhicule sur la valise et valider par la touche * (couper et remettre le contact pour démarrer le véhicule).

Si le numéro de code est correct, "bon" s'affiche sur la valise et le barregraphe 10 gauche s'éteint.

Si le numéro de code est incorrect, "def" s'affiche sur la valise et le barregraphe 10 gauche reste allumé.

ATTENTION : vous avez droit à 3 essais pour introduire le code. Si au bout du 3^{ème} essai le code est invalide, il faudra attendre environ 5 minutes contact mis, avant de renouveler un essai.

- 70** Lecture du numéro MPR (référence du boîtier décodeur)

DIAGNOSTIC

EFFETS CLIENT

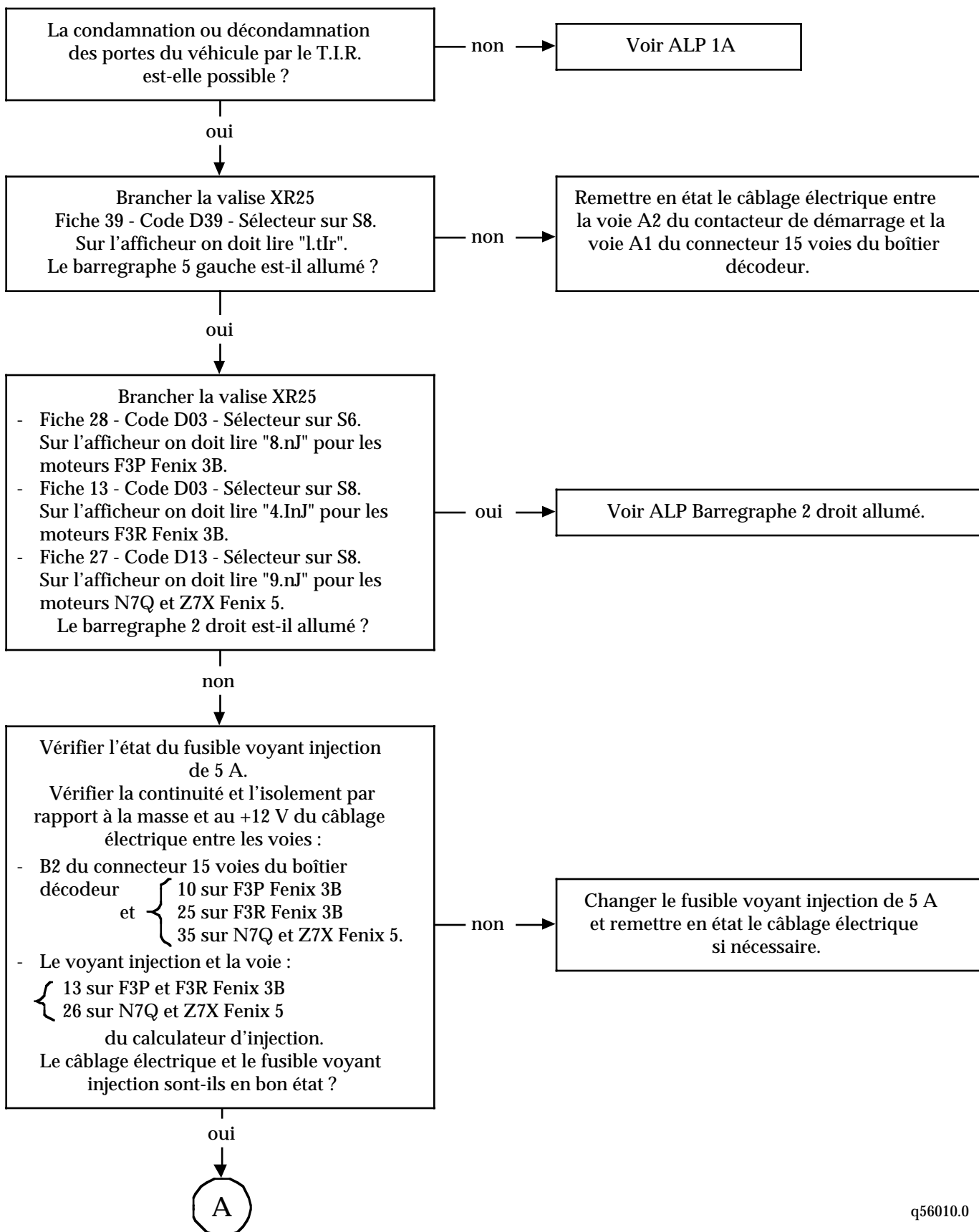
A la mise du contact, le voyant injection clignote en permanence, reste allumé fixe ou ne s'allume jamais

ALP 1

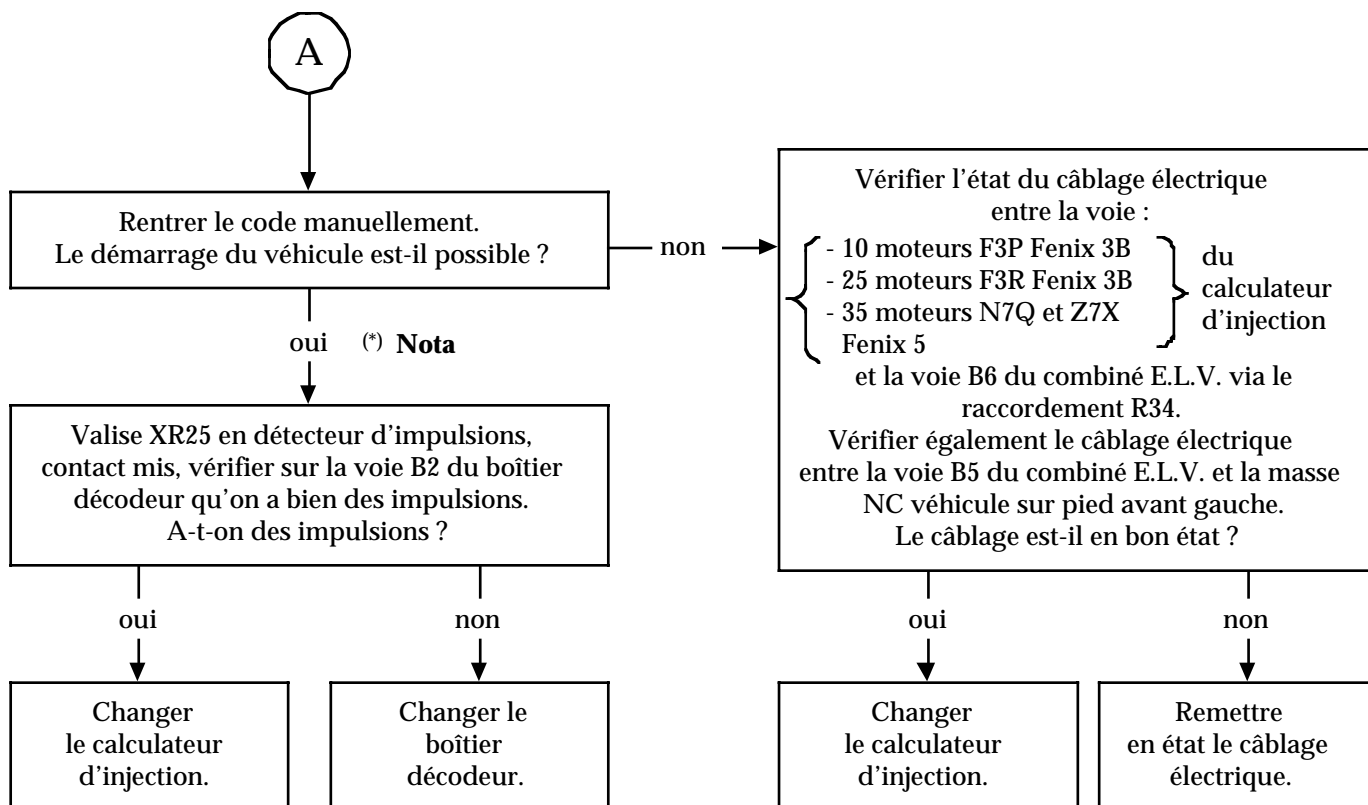
En roulage (décélération) et ralenti, le voyant injection clignote en permanence

ALP 2

ALP 1 : A la mise du contact, le voyant injection clignote en permanence, reste allumé fixe ou ne s'allume jamais

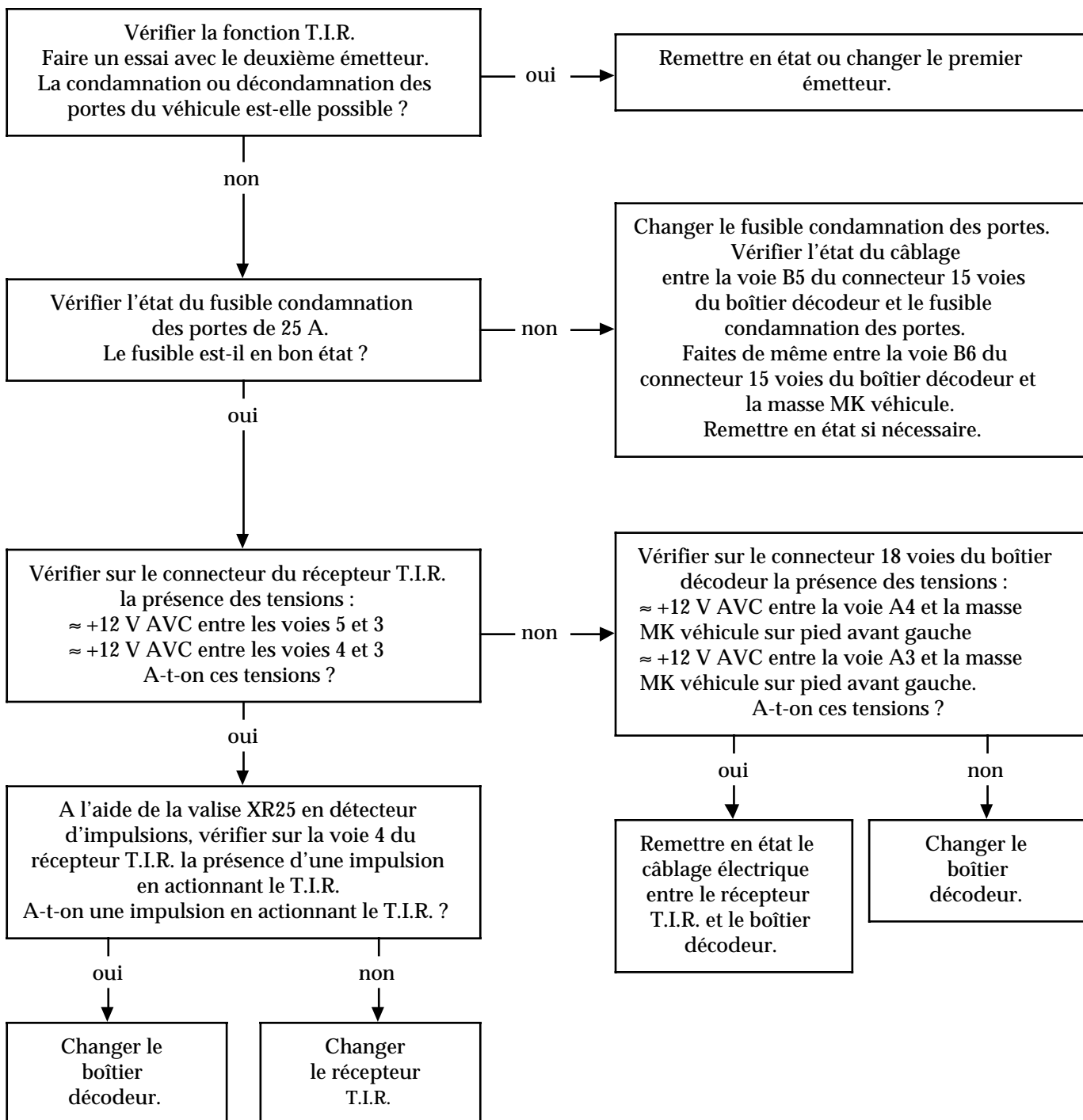


ALP 1 : A la mise du contact, le voyant injection clignote en permanence, reste allumé fixe ou ne s'allume jamais (suite)

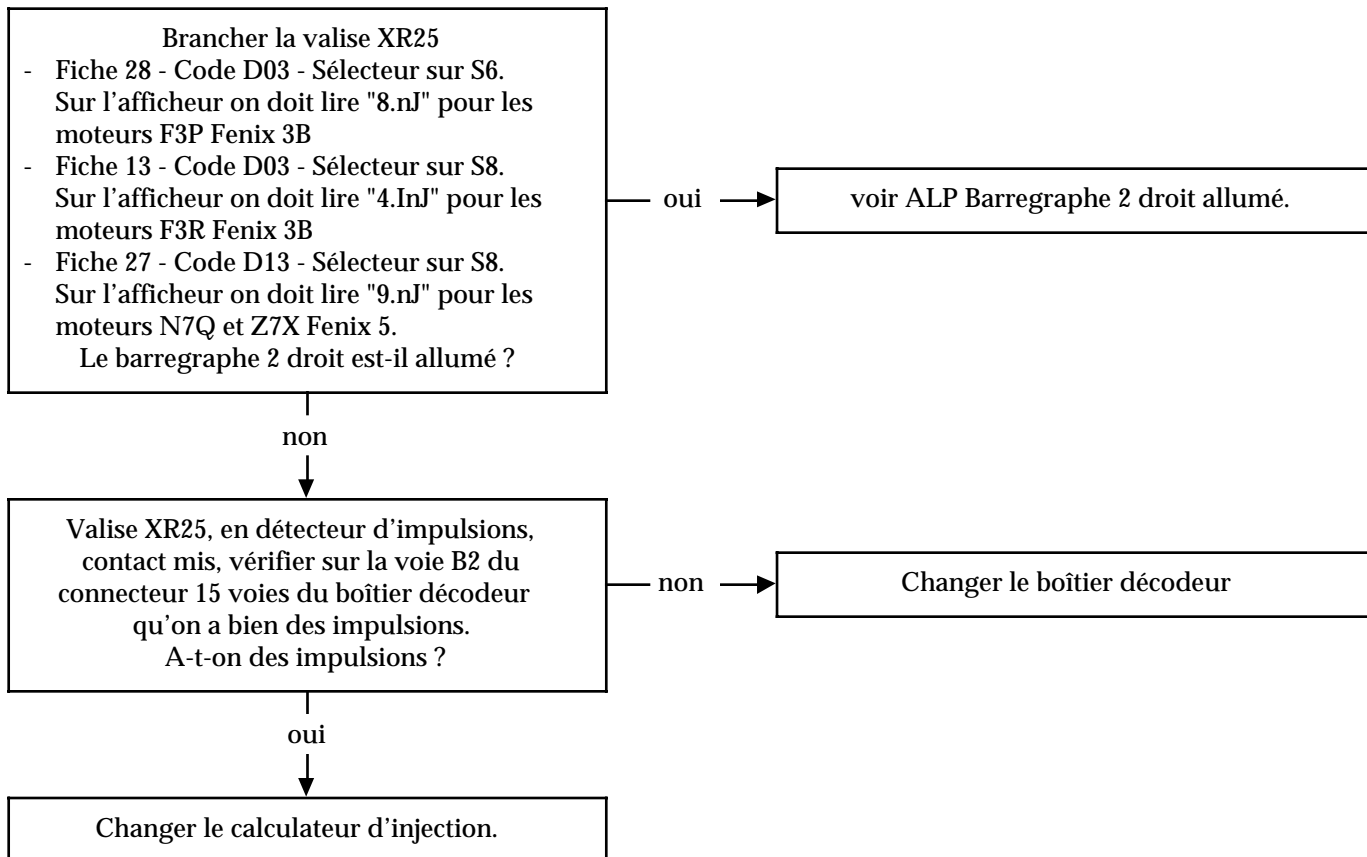


(*) **Nota** : si vous ne pouvez pas obtenir le code manuel par Delta Assistance (tél. : 05 05 15 15 pour la France), passer à l'étape suivante.

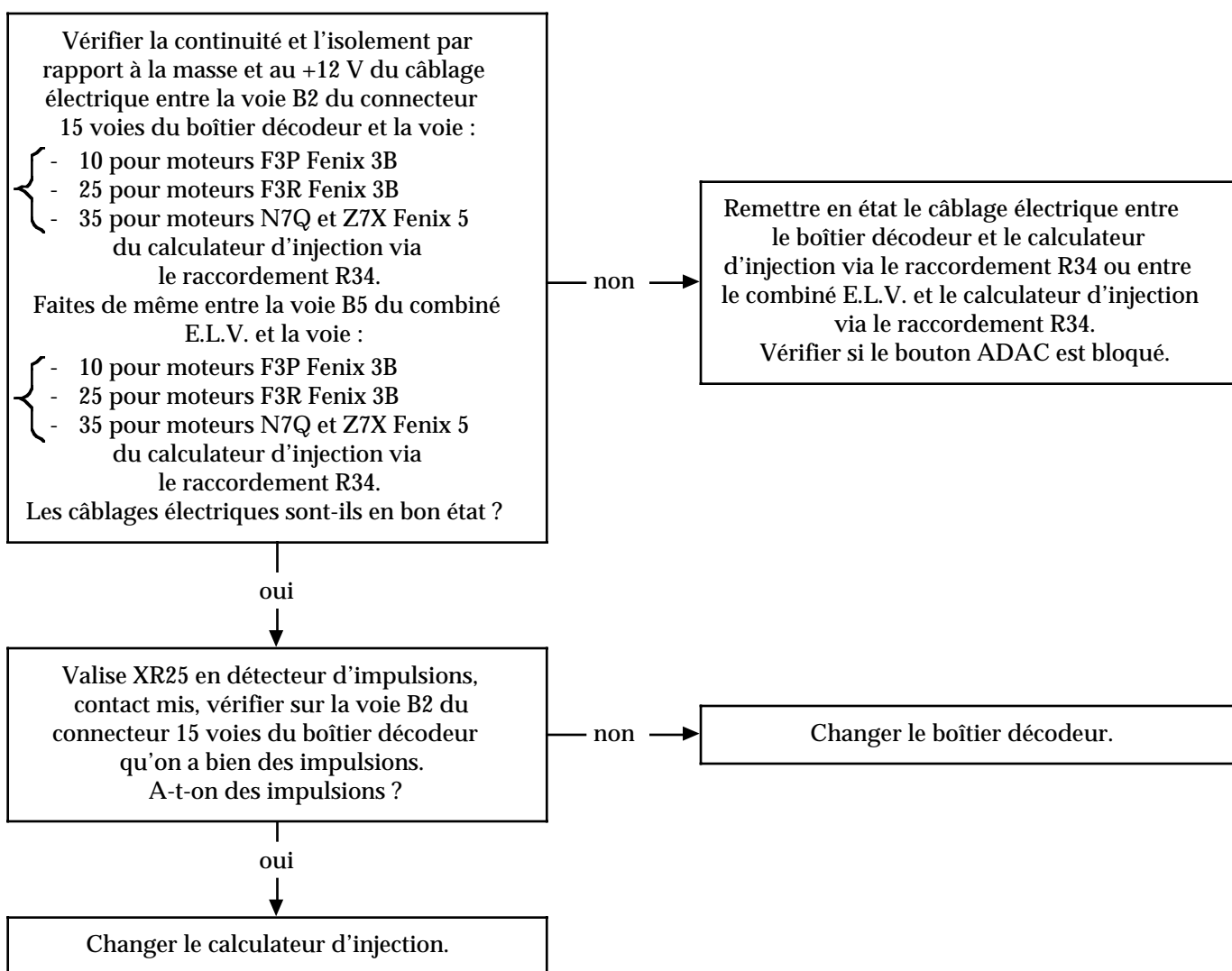
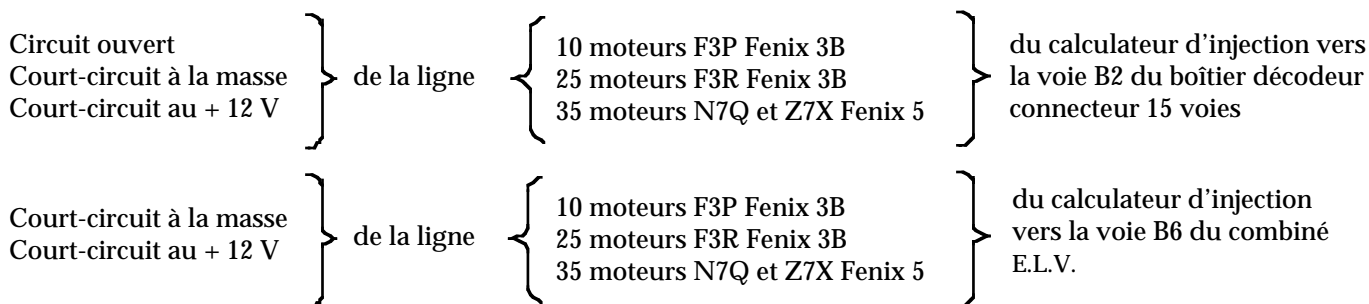
ALP 1A : A la mise du contact, le voyant injection clignote en permanence, reste allumé fixe ou ne s'allume jamais



ALP 2 : En roulage (décélération) et ralenti, le voyant injection clignote en permanence



**Barregraphe 2 droit allumé sur la fiche injection 13, 27 ou 28 :
Défaut antidémarrage**



Nota :

- après réparation du système antidémarrage, sur la valise XR25, attendre le clignotement du barregraphe 2 droit puis faire G0** pour effacer la mémoire défaut ou débrancher la batterie pendant environ ≈ 30 secondes,
- après réparation, vérifier la fonctionnalité du système antidémarrage.

DIAGNOSTIC

EFFETS CLIENT

A la mise du contact, le voyant injection clignote en permanence, reste allumé fixe ou ne s'allume jamais

ALP 1

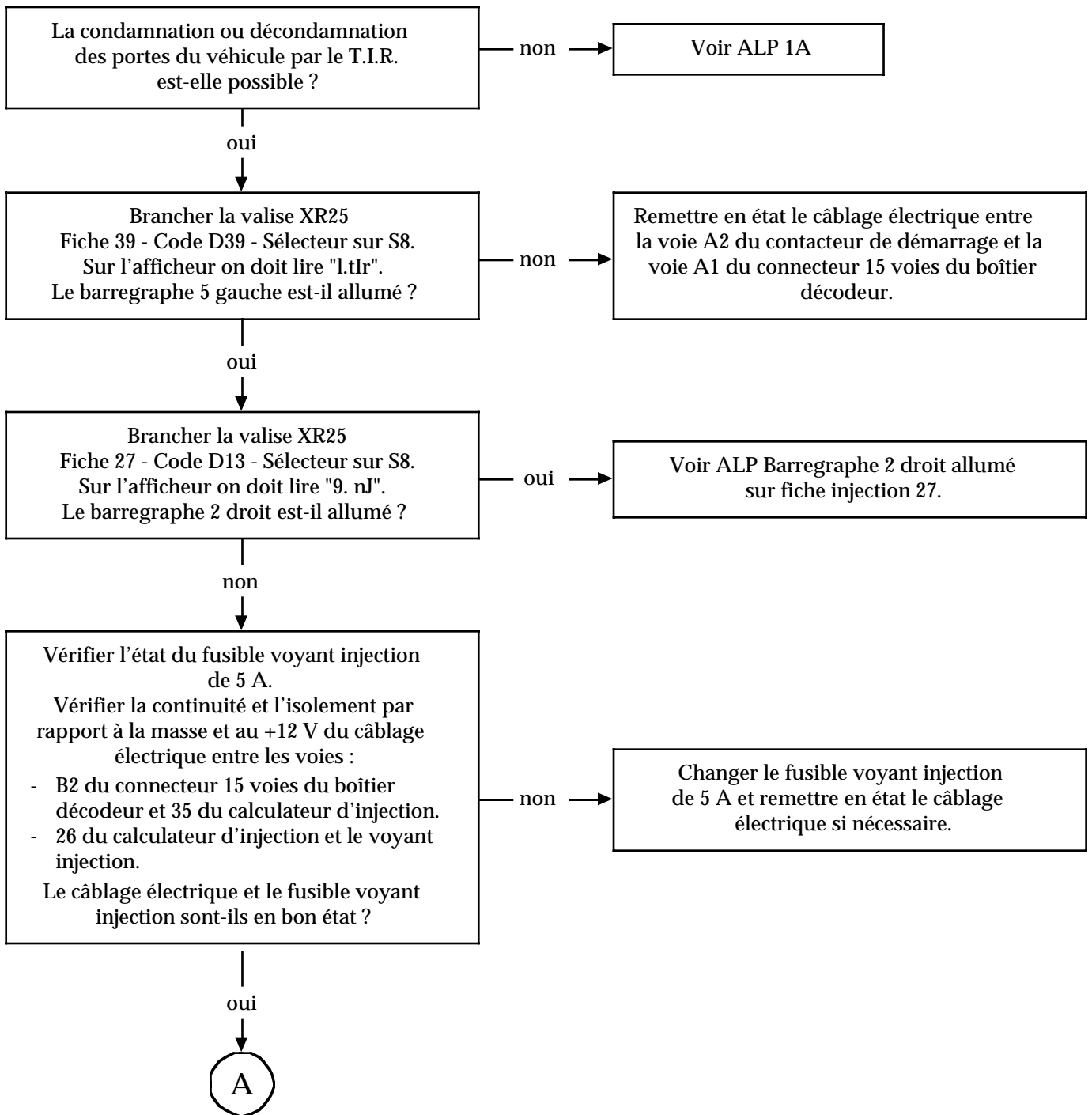
A la mise du contact, le voyant antidémarrage reste allumé fixe ou ne s'allume jamais

ALP 2

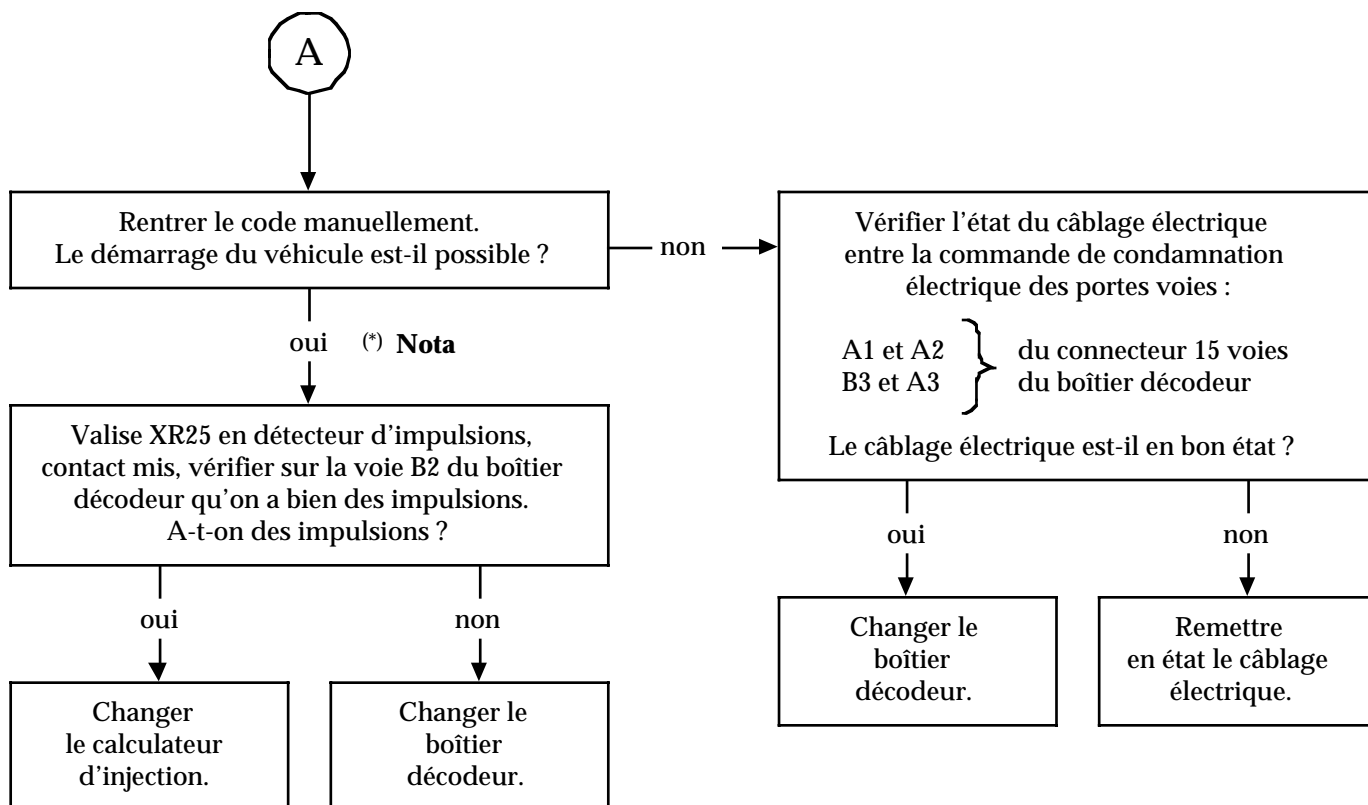
En roulage (décélération) et ralenti, le voyant injection clignote en permanence

ALP 3

ALP 1 : A la mise du contact, le voyant injection clignote en permanence, reste allumé fixe ou ne s'allume jamais

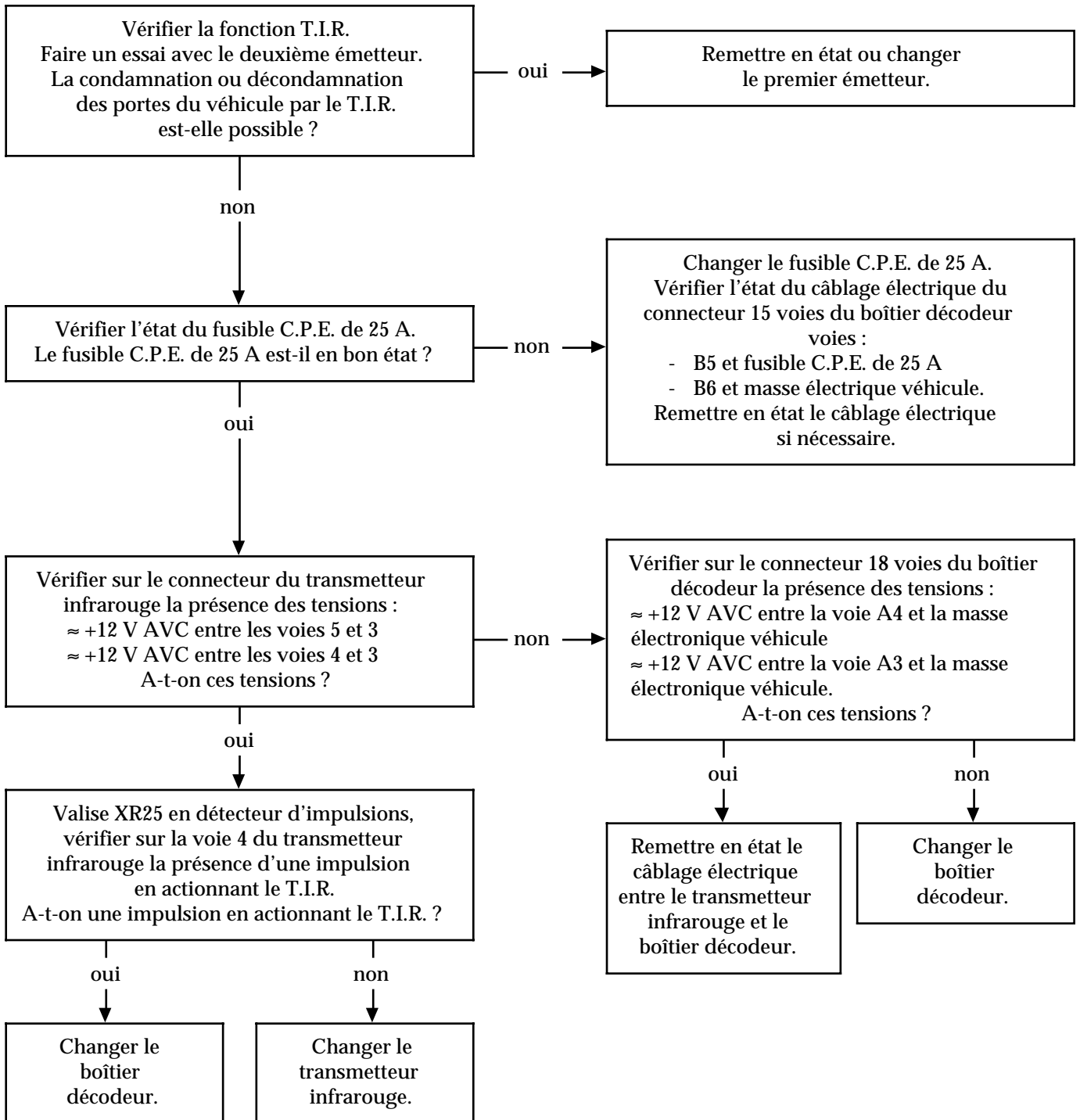


ALP 1 : A la mise du contact, le voyant injection clignote en permanence, reste allumé fixe ou ne s'allume jamais (suite)

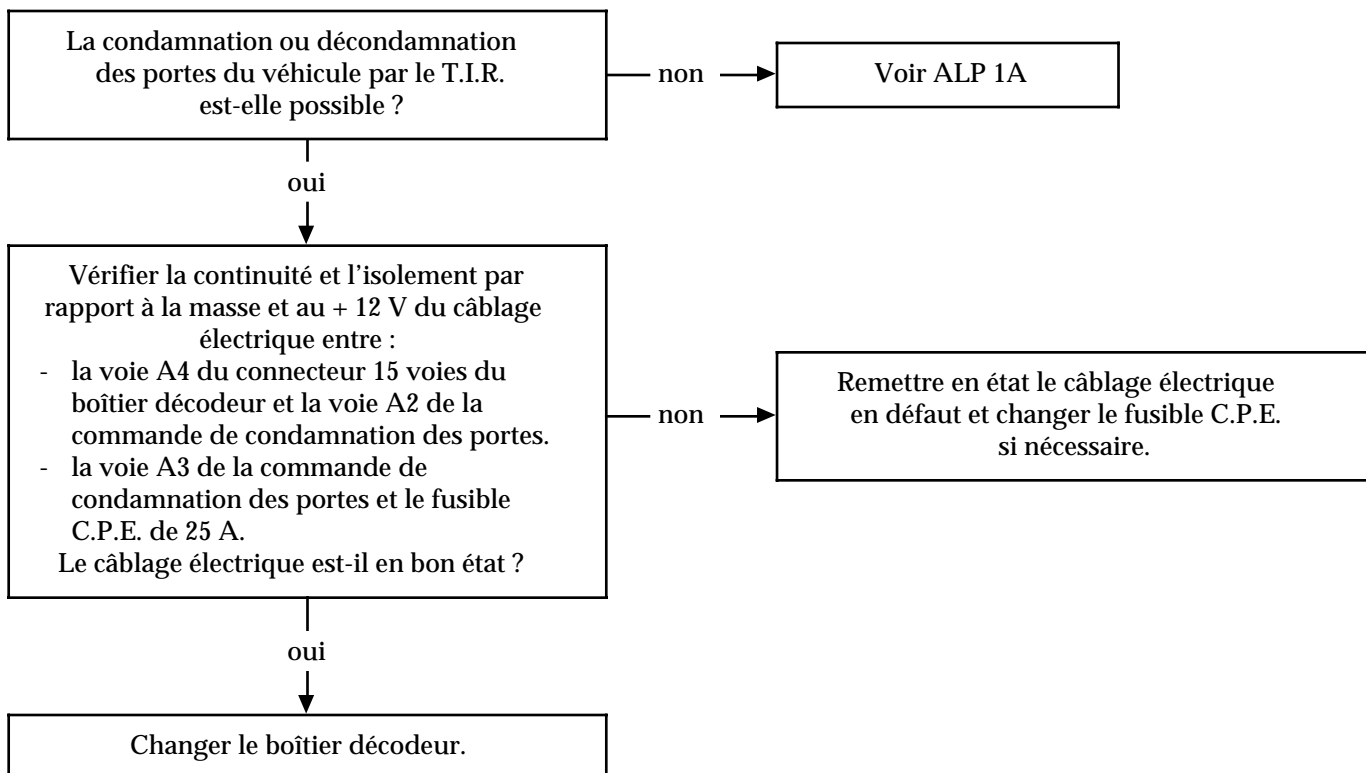


(*) Nota : si vous ne pouvez pas obtenir le code manuel par Delta Assistance (tél. : 05 05 15 15 pour la France), passer à l'étape suivante.

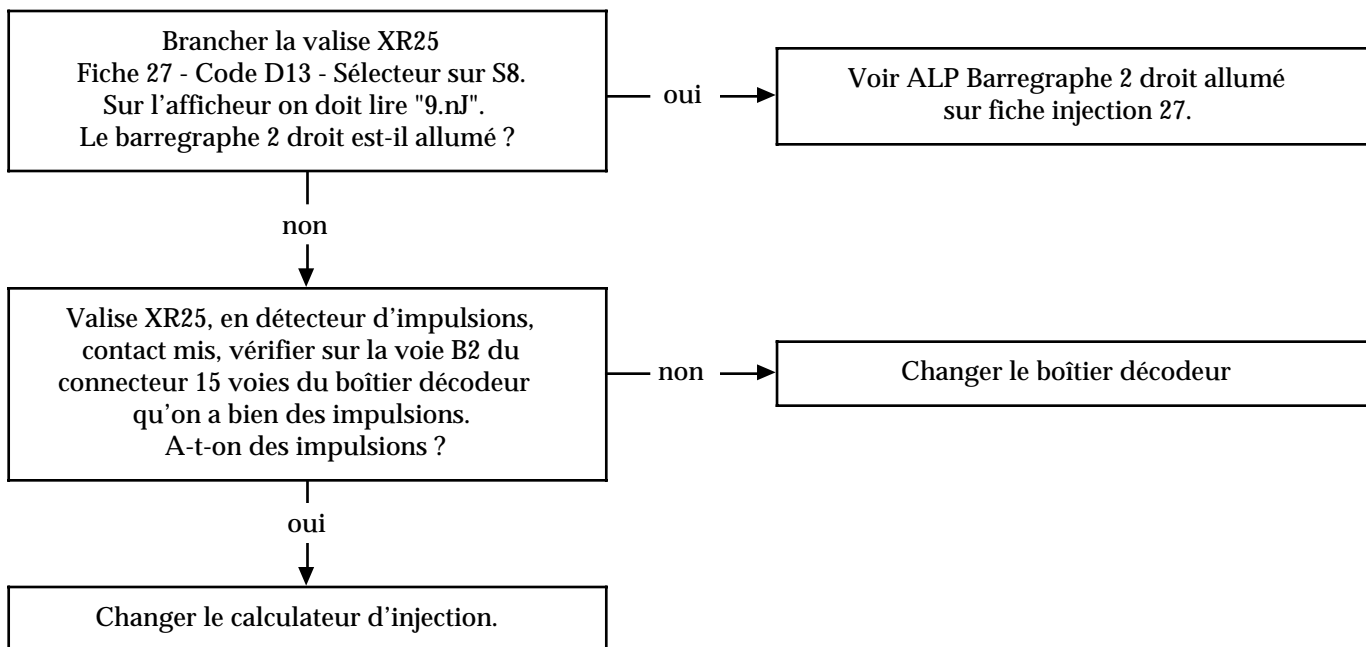
ALP 1A : A la mise du contact, le voyant injection clignote en permanence, reste allumé fixe ou ne s'allume jamais



**ALP 2 : A la mise du contact le voyant antidémarrage reste allumé fixe
ou ne s'allume jamais**



ALP 3 : En roulage (décélération) et ralenti, le voyant injection clignote en permanence

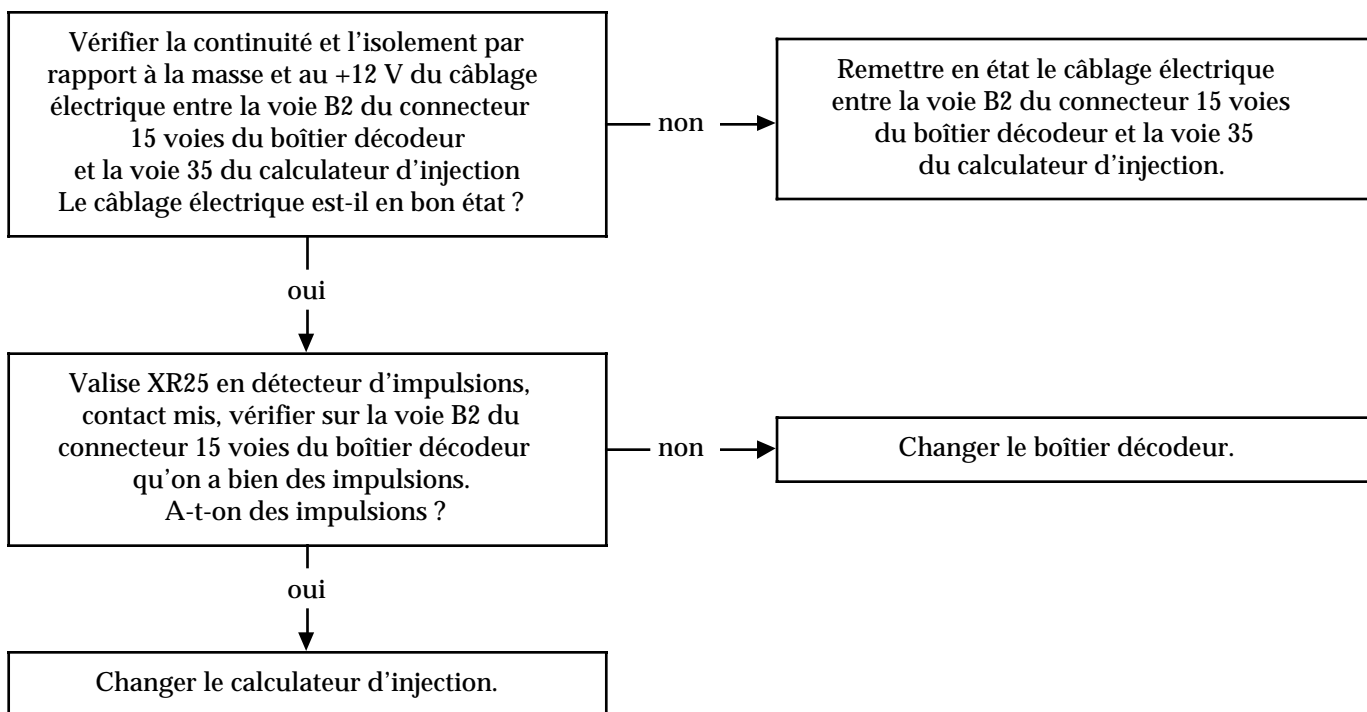


Barregraphe 2 droit allumé : Défaut antidémarrage

Utiliser la fiche 27 - Code D13 - Sélecteur sur S8. Sur l'afficheur on doit lire "9.nJ"

Circuit ouvert
Court-circuit à la masse
Court-circuit au + 12 V

du câblage électrique entre la voie B2 du connecteur 15 voies du boîtier décodeur et la voie 35 du calculateur d'injection.



- Nota :**
- après réparation du système antidémarrage, sur la valise XR25, attendre le clignotement du barregraphe 2 droit puis faire G0** pour effacer la mémoire défaut ou débrancher la batterie pendant environ ≈ 30 secondes,
 - après réparation, vérifier la fonctionnalité du système antidémarrage.